HISTOIRE

DU DIX-HUIT BRUMAIRE

ET DE BUONAPARTE.

HISTOIRE
DU DIX-HUIT BRUMAIRE
ET DE BUONAPARTE;

PAR M. GALLAIS,

AUTEUR DU DIX-HUIT FRUCTIDOR ET DE L'APPEL A LA POSTÉRITÉ.

Justitia rectorum liberabit eos, et in insidiis suis capientur iniqui. (PROV. XI.)

PREMIÈRE PARTIE.

SECONDE ÉDITION,

REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE.



A PARIS,

CHEZ MICHAUD FRERES, LIBRAIRES,

RUE DES BONS-ENFANTS, N°. 34.

DE L'IMPRIMERIE DE L. G. MICHAUD.

M. DCCC. XIV.

AVIS

SUR CETTE SECONDE ÉDITON.

L'INDULGENCE avec laquelle le public a bien voulu accueillir cet ouvrage, nous a imposé l'obligation d'en soigner plus attentivement la seconde édition.

La première fourmillait de fautes, que la précipitation avec laquelle elle fut imprimée, pouvait à peine excuser. Ces fautes ont disparu. Nous avons éclairci des pensées qu'une trop grande concision rendait obscures, et supprimé des réflexions que l'éclat des faits rendait inutiles.

Nous avons ajouté deux chapitres: l'un sur la nature du gouvernement militaire, que Buonaparte avait établi en France, et l'autre sur le sens du mot *usurpateur*, que bien des gens refusent de lui appliquer.

Nous avons cru devoir publier des *Pièces justificatives*, utiles à l'intelligence des faits, et nécessaires à leur authenticité.

Enfin, nous avons cru pouvoir rétablir en entier le nom des acteurs qui ont joué un rôle important dans le grand drame du 18 brumaire; parce qu'on nous a fait observer que notre discrétion était sans motif à Paris, où ces acteurs n'ont pas besoin d'être nommés pour être reconnus; mais non sans inconvénient en province, où l'éloignement de la scène a déjà jeté un nuage sur leur renommée.

La seconde partie de notre ouvrage paraîtra dès que les documents qui nous sont nécessaires pour en garantir l'authenticité, et que nous attendons d'Angleterre, nous seront parvenus.

PRÉFACE.

ENFIN le temps de la justice est arrivé ; le grand coupable est tombé sous le poids de l'indignation publique : nous respirons.

Nous attendions ce moment pour dire la vérité. Le moyen de parler, sous un gouvernement qui nous avait tous bâillonnés !

Dans le déluge de maux qui nous a inondés depuis vingt-cinq ans, nous n'avons pas toujours été assez résignés pour bénir la main de la Providence ; mais nous n'avons jamais été assez endurcis pour désespérer de sa bonté.

Froissés par toutes les secousses de la révolution, criblés des blessures qu'elle nous a faites, nous avions bien quelquefois le murmure à la bouche ; mais nous sentions toujours l'espérance au fond du cœur.

Et comment n'eussions-nous pas espéré un meilleur sort, quand nous sommes convaincus, par l'expérience de tous les siècles, que tout ce qui est violent ne dure pas ; et quand nous avons vu par nous-

mêmes que les auteurs de nos maux se dévoraient les uns les autres.

Quelle que soit l'adresse ou l'audace des usurpateurs, quoi qu'ils fassent par leurs promesses mensongères, ou par leurs menaçantes déclarations, qu'ils brisent les presses, qu'ils salarient des flatteurs, qu'ils soient hérissés de baïonnettes, ou resplendissants d'or et de rubans, en sont-ils moins des usurpateurs? Ont-ils cru, avec Domitien, qu'ils nous feraient perdre la mémoire, en nous fermant la bouche? L'usage affreux qu'ils faisaient de leur puissance, n'était pas plus propre à l'éterniser qu'à la sanctifier.

Mais sur quelles bases avaient-ils donc fondé l'espoir d'en prolonger la durée? — Sur l'attachement de leurs amis, et sur la soumission de leurs victimes.

Grossière illusion! les scélérats ont des complices et point d'amis; et leurs victimes ne leur doivent que haine et vengeance.

C'est en vain qu'à force de crimes et d'impostures ils espéraient échapper à leur inévitable punition. Une main inexorable,

une main de fer avait écrit sur leurs fronts décolorés, ces mots : *Ils ont tué l'innocent;* et au fond de leur cœur une voix importune criait sans cesse : *l'assassin périra!*

La pourpre et le diadême n'étouffent point les remords, et cent mille baïonnettes ne sont pas des arguments sans réplique.

Tout ce qui n'est fondé que sur la force, doit périr par la force. C'est la loi de la nature, c'est l'action et la réaction.

Un soldat, transfuge de son armée, arrive en France du fond de l'Égypte, trompe tous les partis qui se partageaient les dépouilles de notre malheureux pays, renverse tous les pouvoirs qui le gouvernaient constitutionnellement, se met à leur place, et s'empare du trône. Et de quel droit? — De celui de l'épée. — Mais le droit de l'épée est toujours contestable par l'épée. Tous les généraux avaient les mêmes titres que lui. Qui réglera tous ces droits? Où s'arrêteront toutes ces prétentions?

Devant la constitution, dit-on; faible barrière! Il n'y a pas un écolier en politique qui ne sache aujourd'hui qu'une constitu-

tion dénuée du prestige du temps, ou des secours de la force, est le jouet de tous les partis, le manteau des usurpateurs, et le piége où ne tombent que les sots.

Nous avons vu quatre constitutions tomber successivement l'une sur l'autre pendant les huit premières années de la révolution. Les auteurs de chacune prétendaient bien avoir fait un chef-d'œuvre de législation, lorsque chacun de leur successeur a prouvé qu'ils n'avaient fait qu'un chef-d'œuvre de sottise.

Celle que Buonaparte nous offrit à son avénement, n'avait sur les autres d'autre avantage que d'apporter un changement à notre situation; et, malades comme nous étions, tout changement de situation dut nous paraître un soulagement.

Ce soulagement fut de courte durée, et nous ne tardâmes pas à nous apercevoir que le despotisme avait remplacé l'anarchie, et qu'au lieu de cinq faibles gouvernants, nous avions un tyran plus sombre que Tibère et plus féroce que Néron.

L'histoire du 18 brumaire, c'est-à-dire de la révolution qui a placé cet homme à la

tête du gouvernement, n'est point connue. Il a trouvé le secret de n'en laisser transpirer que ce qui convenait à son orgueil et à ses desseins. Il crut pouvoir étouffer la vérité, comme il avait étouffé la lumière. Il supprima tous les journaux, dont les auteurs, doués de courage et de talent, excitaient sa défiance et ses inquiétudes. Sa police eut ordre de surveiller avec une minutieuse attention, les théâtres, les cafés, les gens de lettres et leurs ouvrages, les maisons d'éducation et l'enseignement public; les poètes, les historiens, les libraires, les imprimeurs, en un mot, les hommes et les choses qui pouvaient mettre le moindre obstacle à ses vues, à ses projets, à son ambition. Il s'ensuivit que tous les canaux de la vérité furent obstrués, que tous les faits furent altérés, que tous ceux qui avaient quelque chose à dire, furent contraints de se taire, et que tous ceux qui avaient quelque chose à savoir, restèrent dans une ignorance complète, ou, ce qui était encore pis, n'apprirent que des fables et furent la dupe des plus grossières impostures.

C'est pour détromper les uns et pour éclairer les autres, que nous publions aujourd'hui les documents que nous avons recueillis dans le temps et sur la scène même des événements.

Cette première partie de notre ouvrage était achevée et aurait pu paraître il y a quatorze ans. On s'apercevra que l'indignation a souvent conduit notre plume, et nous ne nous en défendons pas ; mais nous dirons, en même temps, que si nos réflexions sont quelquefois empreintes d'un peu d'amertume, jamais nos récits n'ont été souillés de l'ombre même du mensonge. Nous avons cherché de bonne foi la vérité et nous l'avons dite avec franchise, sans autre intérêt que celui d'en rétablir les droits, et de faire connaître aux nobles étrangers qui sont venus nous délivrer, par quels degrés de profonde astuce, de méchancetés combinées, d'infidélités de toute espèce, cet homme était parvenu à nous enchaîner avec des chaînes d'acier, après nous avoir hébétés dans le cercle hideux de ses superstitions politiques.

HISTOIRE
DU DIX-HUIT BRUMAIRE
ET DE BUONAPARTE.

CHAPITRE PREMIER.

Agonie de la république française.

Le directoire expirait dans les convulsions; l'assemblée législative s'égarait de plus en plus dans des routes inconnues; tous les partis, fatigués de leurs propres fureurs, attendaient un changement: la France, déchirée dans tous les sens, soupirait après un libérateur.

Depuis la fatale journée, connue dans nos fastes révolutionnaires sous le nom de 18 *fructidor*, la France était soumise au pouvoir d'un avocat encyclopédiste, devenu par d'incroyables intrigues l'un des membres du directoire. Ses collégues n'étaient que ses acolytes: Barras s'occupait de ses plaisirs; La Reveillère-Lepaux, de sa nouvelle religion; Reubell, de ses trésors: Merlin gouvernait en effet.

Il serait fort inutile aujourd'hui de recher-

cher dans quel système il travaillait, à quelle faction il appartenait; s'il était royaliste ou jacobin; ce qu'il y a de sûr, et ce qu'il faut remarquer, c'est qu'il gouverna pendant dix-huit mois par un de ces petits moyens conseillés par Machiavel, et qui ne manquent guère de réussir, au moins pendant quelque temps, dans un pays qu'agitent les factions; je veux dire *la division*, *divide ut regnes*. Il inquiétait tour à tour les royalistes et les patriotes; il les opposait les uns aux autres; il les faisait battre les uns par les autres; il les forçait d'entrer dans des conspirations, dont lui seul avait le secret et le profit.

Sa puissance établie par l'inquisition, affermie par la terreur, semblait inébranlable, lorsque les jacobins qu'il avait délaissés, furieux de son ingratitude et las de son despotisme, prirent le parti de s'en défaire en lui opposant un homme qu'ils n'aimaient pas, mais qui leur parut le seul en état de le renverser. Ils se rapprochèrent de Syeyes, le firent sonder, et l'accord fut bientôt conclu.

M. Syeyes est un des hommes de la révolution qui a excité le plus de curiosité, et sur lequel on a porté les jugements les plus contradictoires. Les uns en ont fait un génie du premier ordre, les autres lui ont laissé pour tout mérite un esprit inquiet et une métaphysique

obscure. Aux yeux de la multitude, son caractère, son esprit et ses ouvrages, étaient également des ombres fugitives, des figures magiques, qui se dessinaient d'une manière gigantesque dans l'éloignement, et qui se dissipaient aussitôt qu'on s'en approchait, pour les reconnaître.

Quoi qu'il en soit, les jacobins le crurent propre à seconder leurs ressentiments; et, d'accord, pour la première fois, avec les constituants, ils s'unirent avec eux pour porter celui-ci au directoire, et pour en faire descendre celui qu'ils regardaient alors comme leur plus redoutable ennemi.

Ces sortes de réunions, qui paraissent difficiles aux yeux du vulgaire, ne sont pas rares dans les troubles politiques. Elles se font sans traité; c'est le besoin qui les provoque; un danger commun les consomme; mais une fois le danger passé, elles ne tardent pas à se dissoudre.

M. Syeyes était alors ambassadeur à Berlin, où il était abreuvé de dégoûts. On lui écrit; il arrive à Paris, et dès le lendemain, Merlin, Treilhard et La Reveillère-Lepaux, frappés d'un coup de baguette, tombèrent dans le néant.

Cette révolution, dite du 30 *prairial*, fit peu

de sensation dans Paris, dont les habitants, témoins des manœuvres qui l'avaient préparée, et fatigués de tous les changements précédents, prenaient aussi peu d'intérêt aux vainqueurs qu'aux vaincus.

En quittant le trône directorial, M. Merlin crut devoir publier une apologie de sa conduite. Dans cette apologie, il ne craignit pas de dire : *qu'il voulait bien descendre de la hauteur où sa conscience l'avait placé, pour prouver à tous les vrais amis de la république qu'il était toujours digne de leur estime.*

Nous ignorons si les *vrais amis de la république* lui rendirent leur estime, sur parole, mais nous pouvons assurer que tous les amis du bon goût trouvèrent son style plus ridicule encore qu'impertinent.

Les provinces ne furent pas si indifférentes que Paris à cette révolution; d'abord parce qu'elles ne connurent pas tout à coup l'intrigue obscure qui l'avait opérée; ensuite, parce qu'elles crurent y voir tout à la fois la fin et la punition d'une autorité qu'elles désavouaient depuis long-temps.

On était loin d'imaginer à quels malheurs nouveaux nous étions réservés, et quels hommes allaient remplacer dans le gouvernement MM. Treilhard, La Reveillère et Merlin.

CHAPITRE II.

Les iacobins essayent de rétablir le gouvernement révolutionnaire.

CES hommes étaient, Moulins, Gohier et Roger-Ducos (1), tout-à-fait inconnus à Paris, et de plus, enfants perdus d'un parti odieux, dont les chefs, en ressaisissant l'autorité suprême, n'avaient pas jugé à propos de se mettre en évidence.

Le corps législatif était composé de deux conseils, l'un dit *conseil des anciens* et l'autre *conseil des cinq cents*; la majorité de l'une et de l'autre assemblée, composée dans le même esprit que le directoire, s'entoura des brigands

(1) Gohier, avocat à Rennes avant la révolution, ministre de la justice après le 10 août, avait de la facilité et l'habitude du travail; il était perdu depuis quelques années dans les fonctions judiciaires; Roger-Ducos, armateur gascon, ex-conventionnel obscur, exerçait une charge de juge de paix dans les Pyrénées, quand il fut porté au directoire; Moulins, autrefois ingénieur des ponts et chaussées, alors général du second ordre et républicain zélé, passait pour un homme violent et ignorant, mais intègre.

de 93, des furies de guillotine et des membres des anciens comités révolutionnaires. L'antre des jacobins fut descellé, et toutes les exhalaisons méphitiques, et toutes les bêtes féroces en sortirent à la fois. Les tigres jetaient déjà sur leur proie des regards enflammés. Syeyes, qui les avait démuselés, fut menacé, comme les autres, et frémit de son imprudence; mais il sentit qu'il était perdu, s'il reculait devant eux. L'extrême danger de sa position lui inspira une sorte de courage. Pour la première fois de sa vie, il prit une attitude menaçante. Dans un discours très bien fait, et qui parut digne du premier magistrat de la nation, il dénonça hautement les jacobins comme les ennemis du genre humain.

Ceux-ci, défiés au combat à outrance, ramassèrent le gant, répondirent à ses menaces par d'autres menaces, et à ses raisons par des injures.

L'orateur les accusait de vouloir rétablir le régime détesté de 93. Il fut accusé par eux de rappeler le régime proscrit de 89.

Au milieu de ces débats et des craintes légitimes qu'ils inspiraient, la Vendée renaissait de ses cendres, nos frontières étaient menacées, et les grandes routes infestées de brigands; les conseils perdaient le peu de raison

qui leur restait; le directoire flottait dans l'irrésolution; la peur gagnait tous les partis.

La peur raisonne toujours mal. Au lieu de s'unir avec franchise aux honnêtes gens, et de faire un appel aux propriétaires contre les voleurs des grands chemins et les bêtes féroces qui rugissaient toute la journée dans l'antre des jacobins, Syeyes jugea plus à propos de reprendre l'usage de *la vieille bascule*, d'opposer les royalistes aux jacobins, la *Quotidienne* au *Journal des Hommes libres* (1), et de renouveler le système banal des conjurations et des proscriptions.

Ces lâches mesures redoublèrent l'audace des jacobins, décelaient la faiblesse de ceux qui les employaient, et ne tendaient à rien moins qu'à creuser leur tombeau.

Chaque jour la terreur augmentait dans le public; chaque jour les conseils, poussés hors

---

(1) Deux journaux du temps, également célèbres par des opinions opposées. Le premier, aussi royaliste qu'on pouvait l'être sous un gouvernement qui proscrivait et condamnait à mort tout écrivain qui osait rappeler le nom et les souvenirs de la royauté, fut rédigé successivement par MM. Coutouly, Gallais, Leriche et Michaud; le second, rédigé dans l'esprit de Marat, de Robespierre et de Babeuf, eut pour auteurs les citoyens Charles de Hesse, Antonelle, Duval, Tissot, et beaucoup d'autres dont j'ai oublié les noms.

de toute mesure, proposaient des lois plus atroces; tantôt c'était la loi *des otâges*, et tantôt celle de *l'emprunt forcé;* on devait, sous peu de jours, *déclarer la patrie en danger*: formule redoutable empruntée du protocole de Robespierre, et devenue le signal de tous les crimes. La nation, frappée de stupeur, ne faisait aucun mouvement pour se soustraire au danger qui la menaçait. Barras cherchait à s'étourdir au sein des plaisirs, et Syeyes commençait, mais trop tard, à reconnaître l'impuissance des abstractions contre le pouvoir des poignards et des bourreaux.

Barras, qui réfléchissait quelquefois, lui dit un jour : « La machine s'écroule de toutes » parts, elle est sur le point de nous écraser sous » ses ruines; si vous m'en croyez, nous hâte» rons nous-mêmes sa chute, et nous nous sau» verons sur ses débris.

» Le moyen? demanda Syeyes.

» En supprimant, reprit Barras, les conseils » et le directoire qui jusqu'ici n'ont fait que des » sottises et ont perdu la confiance de tout le » monde. Nommons-nous: vous, *protecteur de* » *la France*, et moi, votre *lieutenant*. »

Syeyes, que rien n'étonne dans son cabinet, et que tout arrête quand il faut agir, répondit assez judicieusement: « *Je ne serais que le*

» *singe de Cromwell*, cela ne réussirait pas
» aujourd'hui. »

Le temps se passait dans ces pusillanimes délibérations. Quelques constituants plus clairvoyants et plus hardis, proposèrent un moyen terme, qui fut adopté : ce fut d'élever à la place d'un protecteur ou d'un consul, devant laquelle reculaient les deux *directeurs*, un général assez connu de l'armée pour s'assurer et répondre de ses dispositions, mais non pas assez fort par lui-même pour se rendre indépendant de toute influence étrangère ; on jeta les yeux sur le général Joubert.

Joubert était un jeune homme de mœurs douces, de belle figure, brave soldat, bon officier, mais qui n'avait jamais commandé en chef, et qui ne se doutait guère du rôle qu'on allait lui faire jouer : il fut nommé général de l'armée d'Italie.

L'Italie était alors envahie par une armée russe que commandait le comte de Suwarow, lequel, suivant les ordres positifs de l'empereur Paul Ier, son maître, se proposait dès lors de venir à Paris, afin de rétablir en France la religion et la monarchie. (Voyez une lettre de ce général, datée de Novare, le 20 septembre 1799, et imprimée en entier dans les journaux français.)

Une des premières instructions que le général Joubert reçut de ses commettants, avant de partir, fut de ne pas manquer de battre les russes; on promit de lui en fournir tous les moyens : il promit, il jura de son côté de les battre. Le succès trompa ses espérances : il fut battu et tué à la bataille de Novi.

Les jacobins se réjouirent de sa mort avec une indécence qui trahissait les craintes secrètes que leur avait inspirées son élévation. Les constituants en apprirent la nouvelle avec effroi. Moreau, qui la manda à Syeyes, écrivit en même temps qu'il avait recueilli les débris de l'armée vaincue, et qu'il était retranché sous les murs de Gènes.

Moreau, que les jacobins appelaient par dérision le *général des retraites*, était après Pichegru le général en qui la nation et les étrangers reconnaissaient le plus de talents militaires. Il avait la confiance du soldat dont il ménageait le sang, et que plus d'une fois il avait conduit à la victoire ; il aimait son pays et la liberté, mais la liberté fondée sur des lois et protégée par de sages institutions.

Dans ses opérations militaires, comme dans sa conduite privée, il avait pris Turenne pour modèle. C'était la même modération, la même simplicité, le même coup - d'œil. Il savait,

comme lui, mûrir ses plans, choisir son terrain, prendre toutes les précautions qui peuvent préparer le gain d'une bataille, ou diminuer les malheurs d'une défaite, en assurant ses derrières; comme lui, *il était accoutumé à combattre sans colère, à vaincre sans ambition, et à triompher sans vanité.* (*Fléchier, Oraison funèbre de Turenne.*)

A l'époque dont nous parlons, il sut, avec une armée battue et découragée, arrêter pendant deux mois, au pied des Appennins, l'armée victorieuse des russes : manœuvre savante qui fut admirée de nos ennemis, et qui sauva la France de l'invasion dont elle était menacée.

Ce fut aussi sur lui que les constituants, de concert avec la minorité du directoire, jetèrent les yeux, pour remplacer Joubert dans leur projet éventuel; mais ses talents plus remarquables, sa réputation mieux établie, ses liaisons avec Pichegru, leur inspirèrent des défiances sur sa docilité, et leur fit mettre dans la négociation qu'ils ouvrirent à ce sujet, une lenteur et une circonspection qui la firent échouer.

Cependant le danger devenait plus pressant de jour en jour; les jacobins, se doutant de ce qu'on tramait contr'eux, avaient jeté le

masque et annoncé leurs affreux desseins. Ils ne craignaient plus de dire, et de faire répéter à la tribune du corps législatif, à celle du manège, rue du Bac, dans leurs journaux, et jusque dans les groupes, qu'il était nécessaire, qu'il était urgent de créer un comité de salut public, d'armer les faubourgs, de *ressusciter les piques*, de nommer enfin un tribunal révolutionnaire, pour juger les émigrés, les prêtres, les royalistes et les constituants.

L'ex-général J...., devenu législateur et même orateur, avait prononcé à la tribune des cinq cents un discours violent *sur les dangers de la patrie.*

Arrachons, s'était-il écrié avec la plus grande véhémence, arrachons le masque aux royalistes, et les bâillons au peuple; bravons les poignards et sauvons la patrie....

Ces phrases, et d'autres semblables, avaient réveillé toutes les passions dans l'assemblée, jeté la joie dans le coeur des factieux, et la plus vive alarme dans celui des citoyens paisibles.

Personne n'ignorait que le décret demandé par Jourdan et ses collégues, faisait tomber tous les pouvoirs en leurs mains, établissait une convention, un comité de salut public, un gouvernement révolutionnaire, et la guillo-

tine en permanence. Le même décret envoyait Syeyes, Barras et tous les constituants à l'échafaud.

Il n'y avait plus à balancer ; toutes les autres considérations durent céder à celle d'un danger aussi éminent. Moreau seul pouvait en délivrer la France : il fut décidé qu'on lui en ferait sans délai la proposition. Le courrier chargé de cette importante dépêche allait partir, quand tout à coup on apprit que Buonaparte (1) était arrivé d'Egypte, débarqué à Fréjus le 16 vendemiaire an 8 (7 octobre 1799), s'était affranchi de la quarantaine, et allait arriver à Paris.

Jamais nouvelle plus inattendue n'arriva plus mal à propos, ne déconcerta plus de monde, et n'eut des suites plus déplorables pour la France, pour l'Europe, et pour le genre humain.

---

(1) Nous écrivons et nous continuerons d'écrire *Buonaparte*, parce que tel était son véritable nom ; et nous remarquerons à cette occasion que Buonaparte et Roberspierre, en usurpant le pouvoir suprême, ont jugé à propos tous les deux de retrancher une lettre de leur nom, le premier un *u* et le second un *r*. Il n'était pas si frivole qu'on le pense de faire remarquer ce nouveau trait de conformité entre les deux tyrans.

CHAPITRE III.

Retour de Buonaparte.

Depuis quatorze mois, Buonaparte était exilé en Égypte, où les éléments, les privations de toute espèce, les Turcs, les Anglais et ses fautes nombreuses, semblaient avoir conspiré sa perte. L'opinion générale l'avait condamné à terminer sa carrière dans ce coin de l'Afrique, qu'il avait dévasté, sous prétexte de le civiliser. Dix fois le bruit de sa mort avait couru en Europe. Une fin obscure sur les bords du Nil ou dans les déserts de l'Arabie eût enseveli tout à la fois ses espérances, ses crimes et sa renommée.

La honte qu'il avait essuyée devant St.-Jean d'Acre, le discrédit où ses revers l'avaient jeté parmi les naturels du pays, la défection des Beys, l'approche d'une armée ottomane destinée à le combattre, tout autorisait le préjugé qu'il touchait à la fin de ses aventures, et qu'il ne remettrait jamais les pieds en Europe.

C'est au moment où on le croyait perdu dans les sables de la Syrie, qu'il vient tomber

comme une bombe en Provence, et qu'il y débarque avec les généraux Berthier, Murat, Lasnes, Marmont, Bessière et Andréossy, et les trois savants Bertholet, Monge et Arnaud.

Son départ d'Égypte fut un secret pour son armée, et peut être regardé comme une lâche désertion de son poste; ainsi que l'en accusa depuis l'infortuné Kléber, qui a payé de sa vie sa courageuse franchise.

Voici, au reste, en quels termes l'administration générale du Var a raconté l'histoire de son arrivée.

« Buonaparte ayant pris la résolution de revenir en Europe, ne confia son dessein qu'au général Berthier, chef de son état-major, et de plus, son historiographe. Il donna ordre en même temps au vice-amiral Gantheaume d'armer les frégates la *Muiron* et la *Carrière*, l'aviso la *Revanche* et la tartane l'*Indépendance*, sans toutefois lui dire les motifs de cet armement.

» Cela fait, il adressa un billet cacheté à tous ceux qu'il voulait enmener, avec ordre de ne l'ouvrir que tel jour, à telle heure, et sur le bord de la mer.

» Le 5 fructidor était le jour fixé pour l'embarquement, tous ceux qui avaient reçu le billet, l'ouvrirent au lieu désigné et y trou

vèrent l'ordre de s'embarquer sur-le-champ: ils obéirent sans délibérer, laissant leurs chevaux sur la plage et leurs effets dans leur tente.

» Lorsque tout le monde fut à bord, on fit l'appel : deux étrangers s'étaient glissés dans le vaisseau de Buonaparte, ils furent reconnus et remis à terre. On lève l'ancre, les vaisseaux sont sous voile; mais les vents contraires ne permettent de sortir d'Aboukir que le 7.

» Au moment de partir, Buonaparte laissa à l'adresse de Kléber un paquet qui ne devait être ouvert que vingt-quatre heures après, et dans lequel celui-ci devait trouver sa nomination au commandement de l'armée d'Egypte et quelques avis sur la manière de se conduire.

» Le même bonheur qui l'avait accompagné dans sa première traversée, le fit échapper aux croiseurs anglais et aux tempêtes de la Méditerranée.

» Il arriva le 9 vendémiaire à Ajaccio sans avoir fait aucune rencontre. Les vents contraires le retinrent dans cette ville où il avait pris naissance, jusqu'au 15 du même mois. Le 16, il débarqua à St.-Rapheau, deux heures après il était à Fréjus. Le 17, à six heures du soir il se mit en route pour Paris avec le général Berthier et les trois savants que nous avons nommés plus haut. En comptant la relâche de

sept jours en Corse, son trajet s'est exécuté en cinq semaines. »

Avant de le suivre dans la vaste carrière, où dès ce moment il s'élança avec une inconcevable audace, nous croyons devoir revenir sur nos pas, et raconter succinctement l'histoire des premières années de cet homme, que l'antiquité n'eût pas manqué de mettre au rang des monstres fabuleux, mais qui, sous quelque point de vue qu'on le considère, a laissé des traces après lui.

CHAPITRE IV.

Histoire des premières années de Buonaparte.

Napoléon, ou Maximilien Buonaparte, naquit à Ajaccio, en Corse, le 15 août 1769 (1), de Charles Buonaparte, d'abord huissier, puis procureur du roi dans la même ville, et de Lætitia Raniolini, qui pouvait passer pour une jolie femme dans sa jeunesse.

Malgré les bontés dont M. de Marbeuf, commandant de l'île pour le roi, ne cessa de combler sa famille, il suça avec le lait et il a nourri toute sa vie la haine que la plus grande partie de ses compatriotes ont vouée à la France (2).

(1) Nous n'ignorons pas que cette date est contestée, et postérieure, dit-on, de dix-huit mois à celle de sa naissance. Pourquoi se rajeunissait-il de dix-huit mois? Pour se donner un air français, attendu qu'en 1767 la Corse n'était pas encore réunie à la France. Cette raison nous paraît bien légère pour motiver un faux; mais pour un homme qui, pendant toute sa vie, s'est fait un jeu de la foi publique et des lois les plus respectées parmi les hommes, un *faux* de plus ou de moins n'est qu'une goutte d'eau dans l'océan.

(2) Les Romains ne voulaient pas de Corses pour esclaves. Lisez le portrait que Juvénal nous a laissé de ces insulaires.

M. de Marbeuf l'avait pris en amitié et daigna le traiter comme son fils. Il l'envoya à l'âge de huit ans au collége d'Autun, puis à l'école militaire de Brienne, et enfin le fit recevoir à celle de Paris, en 1783, pour y achever ses études.

Il avait la conception lente et l'esprit paresseux. Sa jeunesse n'eut rien d'extraordinaire qu'un goût assez marqué pour les jeux militaires, et une extrême aversion pour la société de ses camarades. Il s'était arrangé dans un coin de terrain abandonné, un petit jardin fermé de palissades, dans lequel il allait toujours seul, et toujours d'humeur farouche, passer tout le temps de ses récréations.

Il était sous-lieutenant dans le régiment de la Fère (artillerie) lorsque le tocsin de la révolution sonna. Il en adopta tous les principes. Il se tourna contre le roi, aux dépens de qui il avait été, depuis sa naissance, élevé, vêtu, nourri. Tous les vices sont dans le cœur de l'ingrat, a dit un moraliste; et Buonaparte l'a prouvé.

Au siége de Toulon il se fit remarquer du général Dugommier, auquel on prête à son sujet le propos suivant: « Que ce jeune homme, dit-il aux représentants du peuple, fixe votre attention, parce que si vous ne l'occupez pas,

il saura bien s'avancer lui-même. » Mais on doit remarquer que ce propos n'a été rendu public qu'après l'avancement du jeune homme, et pourrait bien être une gasconnade de sa façon, ou une platitude de la façon de ses courtisans.

Je ne sais si le représentant du peuple ajouta foi à la prophétie du général Dugommier, mais toujours est-il certain que loin de céder à sa recommandation, il destitua le jeune officier d'artillerie, comme partisan trop zélé des hommes et des opinions que la journée du 9 thermidor avait renversés.

Ce fut en vain que celui-ci réclama contre sa destitution auprès d'Aubry, alors chargé de la partie militaire au comité de salut public. Aubry qui le connaissait, ou qui l'avait deviné, maintint l'arrêté de son collégue.

Buonaparte en conçut un violent dépit, et n'ayant aucun autre moyen de se venger, il prit le parti de quitter son ingrate patrie qui savait si mal apprécier ses talents et reconnaître ses services. Mais où aller ?

Constantinople attira ses regards, il résolut d'aller y chercher fortune. Que lui importait un turban ou le bonnet rouge, Marat ou Mahomet ?

Il sollicita la permission de s'expatrier et ne

put l'obtenir. Quelle fut la raison de ce refus? nous l'ignorons; mais sans cesser d'adorer les décrets de la Providence, il est permis de se demander, pourquoi ne le laissa-t-on pas partir? Et quelle importance pouvait-on mettre à conserver en France un étranger, un factieux, un misérable qui devait un jour l'inonder de sang?

On voit, au reste, que les premières faveurs de la fortune se firent attendre assez long-temps à cet aventurier, que ses flatteurs nous ont toujours présenté comme son fils aîné, et comme les ayant obtenues dès son berceau. Lui-même tenait beaucoup à l'opinion de son bonheur; il voulait qu'on le crût heureux, et heureux par prédestination. Il parlait souvent du destin et de son destin; il pensait sans doute que les peuples n'oseraient jamais douter ni de sa puissance, ni de son infaillibilité, s'ils étaient une fois convaincus que l'une et l'autre étaient fondées sur l'immuable destin. Il pensait que cette opinion, généralement répandue, lui servirait d'égide contre tous les retours de la fortune, contre l'ambition de ses rivaux, et contre le mécontentement de la nation.

La fortune ne commença à lui sourire qu'à l'époque désastreuse du 13 vendémiaire (5 octobre 1795). Barras, investi momentanément du pouvoir suprême, trouva dans Buonaparte

un ministre dévoué à ses ordres, et un aveugle instrument de ses vengeances. Il le chargea de mitrailler les sections de Paris qui, sans armes et sans chefs, s'avisèrent trop imprudemment de vouloir secouer le joug insupportable de la Convention.

Buonaparte accepta gaîment cette commission, et s'en acquitta outre mesure. Il obtint pour récompense la main de madame veuve Beauharnais, et le commandement de l'armée d'Italie.

Il fut le seul que cette soudaine élévation n'étonna pas, et il répondit à ceux qui lui en firent compliment, *dans six mois je serai vieux général, ou je ne serai plus.*

Combien de fois n'a-t-il pas répété cette fanfaronade ? Il n'y a pas encore six mois qu'il disait avec le même accent; *les ennemis n'arriveront à Paris qu'en marchant sur mon cadavre;* et tel est l'ascendant de l'audace sur la timidité, et de l'effronterie sur la multitude, qu'après avoir fait cent mille dupes de cette manière, il en faisait tous les jours de nouvelles, et qu'après avoir laissé soupçonner et même voir un vil mortel sous la draperie d'un dieu, il avait, et il a peut-être encore de nombreux mais de secrets adorateurs.

Il ouvrit la campagne le 22 germinal an 4

(17 mars 1796), et montrant à son armée, du haut des Alpes, les plaines fertiles du Piémont et de la Lombardie, il dit : *voilà le prix que je destine à votre courage.*

Il a tenu parole, et fait la guerre comme Genseric et Attila. Avec une grande témérité et des sacrifices énormes, il triompha sans peine à Millesimo, à Montenotte, à Mondovi. Il passe le Pô, s'empare de Plaisance, court à Parme, qui ne se rachette du pillage qu'à force d'argent; attaque le général Beaulieu; emporte par ruse, plus que par force, le pont de Lodi; impose au duc de Modène de fortes contributions en argent et en tableaux; revient sur ses pas, entre dans Milan qu'il pille, fait enfoncer les portes de Pavie à coups de canon, et fusiller les principaux habitants sur la grande place; il occupe la Toscane, s'empare d'Ancône, gagne la bataille d'Arcole, assiége et prend Mantoue, l'une des plus fortes places de l'Europe. Sans motif, sans prétexte, sans déclaration de guerre préalable, il attaque et prend Venise, qu'il traite en pays conquis, qu'il pille comme une ville prise d'assaut, et dont il renverse de fond en comble le gouvernement qui, depuis douze cents ans, offrait à l'Europe un modèle de sagesse dans ses premiers magistrats, et un spectacle édifiant dans le bonheur de ses peuples.

Son génie fécond en ressources iniques, son invincible opiniâtreté, sa manière nouvelle de *faire des pointes en avant*, et de couper en deux l'armée qu'il avait à combattre, l'exaltation qu'il trouva dans la tête des soldats de la révolution, et plus que tout cela ses proclamations incendiaires, et les secours que lui fournissaient par-tout les propagandistes; tout cela lui donna une force qui déconcerta les plus braves et les plus anciens généraux de l'Europe, et peut expliquer l'énigme de ses premières conquêtes.

Des contestations qui s'élevèrent entre quelques-uns de ses lieutenants, et les gouverneurs helvétiques des bailliages ultramontains, aux frontières du Milanais, attirèrent son attention, et lui offrirent des prétextes pour aller exercer en Suisse les mêmes rapines et les mêmes violences qu'il avait commises à Venise. Il ne parlait des Suisses qu'avec aigreur, de leur gouvernement qu'avec mépris, et de Berne qu'avec emportement. Il croyait sur des bruits populaires, que cette dernière ville renfermait des trésors immenses qui tentèrent sa cupidité.

Ce projet de spoliation, pour l'exécution duquel le temps seul lui manqua, ne fut consommé que quinze mois après, par des mains plus viles encore que les siennes; mais per-

sonne n'ignora que ce fut lui qui le conçut, et c'est la raison pour laquelle M. Mallet du Pan en a fait rejaillir sur sa mémoire toute la honte et toute l'exécration. Voici le portrait, qu'à cette occasion, il a tracé de celui qu'il regardait comme son ennemi personnel.

« Révolutionnaire par tempérament, conquérant par subornation, injuste par instinct, courageux dans la victoire, mercenaire dans sa protection, spoliateur inexorable, aussi terrible par ses artifices que par ses armes, déshonorant la valeur par l'abus réfléchi de la foi publique, couronnant l'immoralité, des palmes de la liberté; tel était dès-lors ce Corse heureux qui portait d'une main la torche d'Erostrate, et de l'autre le sabre de Genseric. »

Qu'eût dit l'auteur de ce portrait à l'eau forte, s'il eût vécu pour être témoin, comme nous l'avons été, des forfaits inouïs dont le monstre s'est rendu coupable depuis ce temps-là; des lâches assassinats commis sur le duc d'Enghien et sur le général Pichegru; de l'abominable trahison qui a fait tomber le roi d'Espagne et son fils dans ses cachots; de la guerre d'extermination que, par suite de cette trahison, il a portée chez nos anciens et fidèles alliés; des traitements horribles qu'il a fait subir au vénérable chef de l'église, que, sans res-

pect pour son âge septuagénaire, pour sa dignité de souverain, pour ses vertus touchantes, il a fait traîner de prison en prison, comme le plus vil des scélérats; de l'invasion soudaine et gratuite de la Hollande et des villes anséatiques; des vols particuliers, des brigandages publics qu'il n'a cessé d'exercer en Bavière, en Autriche, en Prusse et en Pologne; de cette campagne à jamais déplorable, dans le cours de laquelle nous avons laissé trois cent mille français sur les cendres de Moscow, et à la fin de laquelle Buonaparte lui-même fut obligé de confesser plus de honte qu'il n'avait jamais obtenu de gloire.

Par-tout où il porta ses pas, il fut précédé par la terreur et suivi par la malédiction des peuples : partout il laissa des traces sanglantes de son passage, et des souvenirs d'effroi : religion, coutumes, moeurs, gouvernements, foi publique, têtes couronnées, il ne respecta rien, il foula tout aux pieds.

Les Français ne furent entre ses mains que les instruments de son insatiable ambition et de son exécrable méchanceté ; mais les Français n'en expieront pas moins, par leurs regrets autant que par une longue détresse, les maux incalculables que cet homme a faits au monde entier.

Ah! quel fléau pour le genre humain, que le passage d'un tel homme sur la terre! Que Massillon avait bien raison, lorsqu'il disait dans un de ses sermons:

« Mais si l'ambition gagne et infecte le cœur » du prince; si le souverain, oubliant qu'il est » le protecteur de la tranquillité publique, » préfère sa propre gloire au salut de ses peu- » ples; s'il aime mieux conquérir des provinces » que régner sur les cœurs; s'il lui paraît plus » glorieux d'être le destructeur de ses voisins » que le père de son peuple; si le deuil et la » désolation de ses sujets sont le seul chant de » joie qui accompagne ses victoires; s'il fait » servir à lui seul une puissance qui ne lui a » été donnée que pour rendre heureux ceux » qu'il gouverne; en un mot, s'il n'est Roi que » pour faire répandre le sang des hommes, » grand Dieu! quel fléau pour la terre; quel » présent faites-vous aux hommes dans votre » colère, en leur donnant un tel maître!

» Sa gloire, Sire, sera toujours souillée de » sang. De vils flatteurs chanteront ses vic- » toires; mais les campagnes, les villes et les » provinces en pleureront. On lui dressera peut- » être des monuments pour immortaliser ses » conquêtes; mais les cendres encore fumantes » de tant de villes autrefois florissantes; mais

» la désolation de tant de campagnes dépouil-
» lées de leur ancienne beauté; mais les ruines
» de tant de murs, sous lesquelles des citoyens
» paisibles ont été ensevelis ; mais tant de ca-
» lamités qui subsisteront après lui, seront des
» monuments lugubres qui immortaliseront sa
» vanité et sa folie. Il aura passé comme un
» torrent, pour ravager la terre, et non com-
» me un fleuve majestueux pour y porter la
» joie et l'abondance. Son nom sera écrit dans
» les annales de la postérité parmi les conqué-
» rants, mais non parmi les bons rois; et l'on
» ne rappellera l'histoire de son règne, que
» pour rappeler le souvenir des maux de toute
» espèce, qu'il aura faits aux hommes. » On ne peut douter que Massillon n'ait eu en vue, dans cet admirable morceau, de décrier les conquêtes de Louis XIV ; mais ce morceau paraît écrit d'hier, et condamne irrévocablement à l'opprobre les trophées d'Attila Buonaparte.

Guerrier féroce, politique suborneur, législateur extravagant, il se croyait un génie universel; rien ne lui paraissait au-dessus de ses forces: il signait de la même main le sac de Venise, les massacres de Pavie, le traité de Campo-Formio, la constitution de la république cisalpine, et la révolution du 18 fructidor.

Tant de travaux demandaient une récompense; il vint à Paris, dans l'espoir de la recueillir.

On crut généralement qu'il y vint avec le dessein formel de la prendre lui-même, en se mettant au lieu et place des cinq directeurs, qui fatiguaient l'Europe autant que la France de leurs divisions, de leur arrogance, et de leurs sottises. Peut-être ne se trompait-on pas... Mais suspendons un moment l'histoire de Buonaparte, pour considérer l'état intérieur de la nation, à l'époque où nous sommes arrivés, c'est-à-dire à celle du traité de Campo-Formio.

CHAPITRE V.

Des partis qui divisaient la France en 1798.

Dans cette bande de factieux qui se partageaient alors le gouvernement et les trésors de la France, il existait un schisme intestin, dont un danger commun devait suspendre l'éclat, mais dont un nouveau Cromwell pouvait profiter avec avantage.

Depuis les agitateurs de 1789, jusqu'aux membres actuels du directoire et des conseils, tous n'avaient eu qu'un but, celui de s'emparer du pouvoir, pour se procurer de l'argent, et de se servir de cet argent pour conserver le pouvoir. Tous ont travaillé avec la même ardeur, mais avec plus ou moins d'adresse, à s'ouvrir la porte du temple de la fortune, et à la refermer sur eux (1).

(1) Quelques-uns d'eux ont eu même la franchise d'en convenir. Reubell, suivant les *Mémoires de Carnot*, convenait que *la révolution n'avait été faite que pour mettre en bas ce qui était en haut, et en haut ce qui était en bas.* Et, suivant les Mémoires du temps, l'histoire de la révolution se réduisait à cette courte phrase : *Ote-toi de là que je m'y mette.*

Mais, dans aucun autre temps, la fortune n'avait mis, à distribuer ses faveurs, plus d'aveuglement et plus de légèreté, que dans celui-ci. On voyait paraître tout-à-coup au faîte des grandeurs les hommes les plus obscurs et même les plus vils. Les premières dignités de l'état étaient jouées à la loterie. Les chutes et les élévations se succédaient avec une rapidité qui donnait à peine le temps aux spectateurs de reconnaître la figure des acteurs.

Ceux qui occupaient alors la scène, songeaient sérieusement à s'y maintenir; les uns par l'institution olygarchique d'une puissance exécutive fortement constituée, qui absorberait toutes les branches de l'autorité publique, en laissant à la nation les hochets et les formes de la république; les autres par l'établissement d'un roi de théâtre, d'une espèce de *protecteur* titulaire, dont ils comptaient s'établir les tuteurs et les régents, et sous le nom duquel le véritable usurpateur sanctionnerait ses volontés.

La majorité du directoire composait la première de ces deux factions; elle était favorisée par les anciens Girondins, par les ennemis des terroristes et des royalistes, par ce qu'on appelait alors les *ventrus*, mot trivial et grossier, mais qui exprimait assez bien le caractère de

ces gens qui, sous prétexte de neutralité, se placent toujours entre les deux extrêmes ; et, comme dit la Bruyère, *entre tête et queue*, et qu'on trouve dans toutes les antichambres, dans celle de Robespierre, de Buonaparte et d'Alexandre le Grand.

La seconde de ces factions, plus souterraine et plus mystérieuse que l'autre, avait ses dogmes, ses prêtres et ses dévots. Elle se composait des hommes qui avaient marqué dans les grands actes de la révolution, qu'on appelait assez improprement *Orléanistes*, parce que le duc d'Orléans passait pour en être le chef; mais qu'on eût mieux désignée sous le nom de *Thermidoriens*, parce que la journée du 9 thermidor fut leur ouvrage, et mit leurs chefs en évidence.

Cette faction était ancienne. Elle avait devancé la naissance de la république, elle était destinée à lui survivre. Syeyes en était regardé comme l'ame invisible, et Barras comme le chef apparent. Autour de ces deux hommes, si différents d'esprit et de caractère, mais rapprochés par une opinion commune, venaient se groupper les constituants, les idéologues, les philosophes désabusés, ceux qui avaient été persécutés sous le régime de la terreur, ceux qui sentaient l'impossibilité de soutenir le sys-

tême d'une république; ceux qui désiraient un Roi, mais non pas un Roi légitime; ceux qui, calculant la clémence de ce prince sur leurs fautes et leurs regrets, jugeaient impardonnables des fautes que la justice publique ne pardonne point, dont l'orgueil combat la raison, dont la raison est subordonnée aux calculs de la politique; indécis dans leur conduite comme dans leurs vues; beaucoup plus attachés à leurs intérêts qu'à leurs opinions; royalistes par considération personnelle; enclins à relever le trône, pourvu qu'ils en occupent les gradins, et qu'ils en interceptent les rayons et les faveurs; enfin qui, dans la fluctuation de leurs passions et de leurs craintes, concouraient à écarter tout système de monarchie qui ne serait pas leur ouvrage.

Les hommes de ce parti formaient la très petite minorité de la nation, dont l'opinion fut toujours franchement monarchique, c'est-à-dire, attachée à la maison des Bourbons; mais ils se faisaient remarquer et considérer entre les novateurs par une sorte de modération dans leurs vues politiques, par une réputation exagérée peut-être, mais établie, *d'hommes d'état*, par un langage séduisant, qui tenait le milieu entre la langue de la philosophie révolutionnaire et celle de la religion de nos an-

cêtres; par les talents même de quelques-uns d'eux, talents dont ils avaient abusé, mais dont l'abus n'avait point encore terni l'éclat (1).

Changement de religion, de propriétés et de dynastie, fut la pensée secrète, et l'objet des travaux des premiers auteurs de la révolution. *Changement de dynastie*, resta le mot secret, et le point de ralliement des Thermidoriens et des conjurés attachés à leur fortune.

Les liaisons que Buonaparte avait eues autrefois avec plusieurs de ces faiseurs de rois, celles qu'il avait conservées avec un certain nombre d'autres, étaient de notoriété publique. Tout le monde savait qu'il devait son élévation à Barras; qu'il voyait souvent Tallien, et quelquefois Fréron; qu'il témoignait de la considération à Cambacérès et à Volney; qu'il consultait volontiers l'opinion de Démeuniers, de Garat, de Rœderer et de Regnault de St.-Jean-d'Angely.

Tous ne pensaient pas uniformément sur la situation des affaires, ni sur la direction qu'on devait leur donner; mais tous auraient consenti sans difficulté à le prendre pour protecteur, s'ils avaient pu obtenir de lui, ou de qui

---

(1) Nous aurions pu ajouter à l'éclat des talents celui de la naissance, si nous n'avions appréhendé de mauvaises interprétations de la part de quelques mauvais esprits.

que ce fût, une garantie contre son ingratitude. Ils ne demandaient pas mieux que de le voir à la tête du gouvernement; mais ils auraient désiré mettre une condition à leur consentement, celle de partager les émoluments du pouvoir. La haine qu'ils portaient au directoire tourna au profit de Buonaparte ; mais leur zèle se refroidit un peu, en le voyant de plus près, en observant son maintien, ses discours et ce ton tranchant et despotique que l'habitude du commandement militaire lui avait fait prendre en Italie. La fortune lui avait à peine souri, qu'elle l'avait déjà gâté.

D'un autre côté, ceux des directeurs et des membres du corps législatif qui n'étaient pas de ce parti songèrent à déconcerter ses vues, en se rapprochant des jacobins, et en réunissant toutes leurs forces autour de Treilhard et de Merlin.

CHAPITRE VI.

Suite de l'histoire de Buonaparte.

TREILHARD et Merlin, instruits des complots du *vainqueur d'Arcole*, eurent un moment l'intention de le faire arrêter ; mais effrayés eux-mêmes des suites que pouvait entraîner un coup si hardi, ils s'en abstinrent, et se contentèrent d'en répandre le bruit, et de laisser entrevoir qu'ils étaient sur leurs gardes.

Ils songèrent en même temps à éloigner de Paris ce jeune ambitieux qui ne les inquiétait pas moins dans son cabinet qu'à la tête des armées ; ils le nommèrent un des plénipotentiaires chargés d'aller négocier la paix au congrès de Rastadt. Cette commission était honorable, Buonaparte ne put la refuser ; mais elle contrariait ses projets, il ne voulut pas la garder. Il se rendit au congrès, y resta trois jours, et revint à Paris renouer le fil de ses intrigues.

Mais, pour ne pas trop exciter les soupçons de ses ennemis, il affecta une grande solitude, un dégoût absolu du monde, une véritable ab-

négation des honneurs ; il se renferma dans sa petite maison de la *rue Chantereine*, dite depuis *rue de la Victoire ;* y vécut en ermite, livré à l'étude des sciences exactes, et à la lecture des poésies d'Ossian. Il était facile de voir qu'il jouait la comédie ; on ne fit pas semblant de s'en apercevoir ; il se piqua et se lassa de son rôle : il lui en fallait un plus brillant.

Maître de choisir son théâtre, pourvu qu'il fût loin de Paris, il se rappela que Lycurgue et Mahomet avaient forgé loin de leur pays les chaînes qui devaient l'asservir ; il jeta les yeux sur l'Egypte, qu'il se proposa tout à la fois de conquérir, de civiliser et de dévaster, en attendant qu'il pût dévaster, civiliser et conquérir la France.

Il annonça son projet, et le directoire se hâta de le favoriser en lui ouvrant ses trésors, ses chantiers et ses arsenaux. Les préparatifs furent immenses et promptement achevés ; il sortit de Toulon, le 19 mai 1798, avec une flotte de treize vaisseaux de ligne, quatre frégates, cent-quatre-vingt-quatorze vaisseaux de transport, quarante mille hommes de débarquement, et soixante millions en numéraire ; ce dernier article faisait partie des dépouilles qu'il avait arrachées à l'Italie.

Chemin faisant, il s'empara de l'île de

Malte, qu'il pilla comme un corsaire (1), et dont il ne se rendit maître que par une insigne trahison.

La ville et les forts, qui plus d'une fois avaient résisté aux puissantes flottes du croissant, lui furent livrés, sans combat, par de lâches chevaliers à la tête desquels on nomme les commandeurs Dolomieu, Touzard et Bardonanche (2).

Huit jours lui suffirent pour s'emparer de cette île, y organiser un gouvernement provisoire, s'y ravitailler, faire de l'eau, et régler toutes les dispositions militaires et administra-

(1) Dès le lendemain de la prise de possession, toute l'argenterie de l'hôpital et des églises de l'ordre fut brisée et fondue en lingots.

(2) En répétant cette accusation, la justice nous oblige de dire qu'elle nous a été fournie par tous les *papiers nouvelles* du temps, et notamment par le *Mercure britannique*, mais qu'elle est au moins hasardée quant au commandeur de Bardonanche. Nous avons sous les yeux un Mémoire, duquel il résulte que M. de Bardonanche, alors commandeur de l'artillerie de Malte, n'a eu ni la volonté ni le pouvoir de trahir son ordre. Il n'en a pas eu la volonté, puisqu'en perdant son état il perdait toute sa fortune; il n'en a pas eu le pouvoir, puisqu'il était soumis à une congrégation de guerre qui, sous les ordres du grand-maître, avait seule le droit de diriger, d'inspecter et d'ordonner les mouvements de l'artillerie....... On connaîtra plus tard les ressorts secrets de cette odieuse affaire.

tives. Il en sortit le premier messidor, le 7 il côtoya Candie, le 11 il découvrit les côtes d'Afrique, et le 12 il débarqua sous les murs d'Alexandrie; cette date du nouveau calendrier répond à celle du 30 juin 1798, de l'ancien.

Tandis qu'il s'avançait vers le Caire, l'amiral Nelson livra à sa flotte un combat tel que les annales de la marine française n'en offrent pas un second exemple. De nos treize vaisseaux de ligne, neuf furent pris, deux brûlés et deux s'échappèrent; des quatre frégates, deux se sauvèrent, la troisième fut brûlée, la quatrième coulée bas.

L'amiral en chef Brueys, et son capitaine de pavillon Casa Bianca, furent tués; Le contre-amiral Blanquet du Cheyla fut dangereusement blessé et pris.

Quelques-uns des vaisseaux français firent une valeureuse résistance, entr'autres le *tonnant*, de 80 canons, que commandait le capitaine Du Petit-Thouars, officier de l'ancienne marine, rempli d'instruction, de valeur et de qualites personnelles; il périt dans le combat. De tous les chefs de cette flotte, le contre-amiral Villeneuve fut le seul qui s'échappa sur l'un des deux vaisseaux qui ont survécu à cette horrible catastrophe.

En l'annonçant à son frère Joseph, le général ne lui dissimula ni ses craintes, ni son embarras. Tel était son découragement, qu'il songeait dès lors à quitter son armée et à revenir en France. Il prie son frère de lui *chercher une petite maison à Paris, où il puisse passer ses jours en paix.*

Il débutait sous de mauvais auspices; le cours de son expédition s'en ressentit jusqu'à la fin. Souvent vainqueur des Turcs, quelquefois battu par les beys, toujours harcelé par les Arabes, contrarié par le climat, courant en vrai Don Quichotte, du Caire à Suez, de Suez à St.-Jean-d'Acre, de St.-Jean-d'Acre à Aboukir; détruisant tout sur son passage, ne fondant rien, abandonnant ses malades, brûlant ses pestiférés, et ne songeant, après treize mois de calamités de toute espèce, qu'aux moyens de quitter le plus promptement possible cette terre classique, qu'il s'était vanté de rendre à la civilisation, aux sciences et au bonheur, et qui a dévoré les restes de notre marine, quarante mille braves, et cent millions.

Cependant telle était d'un côté l'insolente audace de ce charlatan politique, que dans sa correspondance avec le Directoire, il ne parlait que de victoires éclatantes; avec ses sol-

dats, que d'espérances magnifiques; avec les beys, que de ses dispositions pacifiques.

Il écrivait au Directoire : « Nous avons tué un grand nombre de mameloucks; il n'y a pas un d'eux sur lequel nos soldats n'aient trouvé trois, quatre et cinq-cents louis d'or. L'Egypte peut être regardée comme une colonie française; la république n'en peut désirer une plus à sa portée, et d'un sol plus riche. Malgré quinze jours de marche, de fatigues et de combats, nous n'avons pas un seul malade. Le soldat a trouvé une grande ressource dans les pastèques, espèce de melons d'eau qui sont en grande quantité. »

Il disait à ses soldats : « Vous allez entreprendre une conquête dont les effets sur la civilisation et le commerce du monde sont incalculables. Vous porterez à l'Angleterre le coup le plus sûr et le plus sensible, en attendant que vous puissiez lui donner celui de la mort. Nous ferons quelques marches fatigantes, nous livrerons plusieurs combats, nous réussirons dans toutes nos entreprises. Dans quelques jours d'ici, les beys et les mameloucs n'existeront plus. »

Il écrivait au pacha d'Egypte :

« Tu es sans doute instruit que je ne viens point en Egypte pour détruire le koran, et dé-

trôner le sultan. Tu sais que le sultan n'a pas de plus ancien ami et d'allié plus fidèle que moi ; viens donc à ma rencontre, et maudis avec moi la race impie des beys. »

Il adressait aux peuples d'Egypte cette proclamation :

« Peuples d'Egypte, on dira que je viens pour détruire votre religion ; ne le croyez pas : répondez que je viens pour rétablir vos droits, punir les usurpateurs, et que je respecte plus que les mameloucks, Dieu, son prophète et le koran.

» Kadis, imans, scheiks, dites au peuple que nous sommes amis des vrais musulmans. N'est-ce pas nous qui avons *détruit le pape?* (1) N'est-ce pas nous qui avons détruit les chevaliers de Malte? N'est-ce pas nous qui avons été dans tous les siècles les amis du Grand-Seigneur? Trois fois heureux ceux qui seront avec nous! ils prospèreront dans leur fortune et dans leur rang. Malheur à ceux qui combattront contre nous! ils périront tous. »

Peu de temps après cette belle proclamation, les habitants du Caire, qui probablement n'en

---

(1) Nous copions textuellement toutes ces sottises, et nous prions les lecteurs de remarquer que le style de Buonaparte était aussi mauvais que sa politique était fausse.

avaient pas senti toute la beauté, refusèrent de payer un impôt extraordinaire de dix piastres par maison, furent rangés dans la classe de ceux qui ne devaient pas *prospérer dans leur fortune*, traités comme des rebelles, mitraillés dans leurs maisons, dans les rues et jusque dans leurs mosquées, où le nouvel ami de Mahomet et du koran trouva moyen de les atteindre, sans respect pour le lieu saint. Le bourreau lui-même avoue qu'il en tua quatre-vingt mille dans cette exécution. Tout ce qui échappa à cette boucherie, chercha son salut dans la fuite et dans le désert. La grande ville du Caire ne fut pendant plusieurs jours qu'un vaste cimetière.

C'était ainsi que le Solon d'Egypte régénérait ce pays, rétablissait les peuples dans leurs droits, et savait faire respecter Dieu, son prophète et le koran!

Telle était d'un autre côté la stupide crédulité des Parisiens, qu'en lisant ces proclamations orientales, ces adresses pompeusement niaises, et ces récits tantôt burlesques et tantôt abominables, ils étaient toujours disposés à s'extasier, et à se prosterner devant le profond génie qui en avait conçu l'idée; devant le puissant conquerant qui avait arboré l'étendart tricolor sur les pyramides d'Egypte; devant le

grand législateur qui exterminait les beys, qui fondait un institut au Caire, qui protégeait l'alcoran, qui promettait enfin d'affranchir et d'éclairer tous les peuples des deux hémisphères.

Ces nobles occupations n'étaient pourtant pas de nature à le réjouir toujours. Il s'ennuyait de ne pas lire nos journaux; il voyait que son expédition était manquée; il s'agissait d'en faire retomber le blâme sur un autre; il songeait à quitter son armée. Il quitta l'Egypte avec plus d'empressement qu'il n'y était arrivé.

Il y a eu bien des versions sur les motifs de son évasion. Ses flatteurs ont dit, et la tourbe des idiots a répété, qu'il n'en avait pas eu d'autre que celui de sauver la France des mains de l'anarchie.

C'était lui supposer tout à la fois un grand zèle du bien public, et un grand oubli des moyens qui peuvent en assurer le succès; ce n'était pas en revenant seul, et comme un fugitif, d'une expédition malheureuse, qu'il pouvait espérer de rétablir l'ordre en France, et d'imposer silence aux partis qui la déchiraient; et ce n'est pas dans le cœur de l'homme qui a sacrifié des armées entières à sa sûreté personnelle; qui a livré la France à tous les fléaux de la guerre, de la peste et de la famine; qui,

par le plus affreux des gouvernements, était parvenu à nous isoler, à nous faire craindre un espion dans un frère et un traître dans un ami, à nous désintéresser enfin de notre pays; ce n'est pas dans le cœur de cet homme qu'il faut aller chercher le *zèle du bien public.*

Des politiques plus fins, mais non plus heureux, ont dit qu'il s'était vendu aux anglais, et que ceux-ci lui avaient promis de le laisser passer, de lui fournir même tous les moyens dont il aurait besoin pour son passage; à la seule condition qu'une fois maître de la France, dont ils devaient encore lui administrer tous les moyens de s'emparer, il leur ferait une guerre éternelle, dont l'issue devait être pour eux l'empire du monde, et pour nous un abaissement absolu, et tel que nous ne pourrions nous en relever de cent ans.

J'avoue humblement que je n'ai jamais pu comprendre cette haute politique, et je pense qu'il faut la reléguer parmi les rêves des petites maisons.

La verité est que Buonaparte, fatigué de sa campagne, ennuyé de son exil, et soupirant après les conciliabules de la rue Chantereine, saisit avec ardeur, pour revenir en France, le moment où les affaires militaires le ramenèrent sur la côte. Il profita du relâche et de la tran-

quillité qu'il venait de s'assurer pour quelques jours, par le combat d'Aboukir, pour s'embarquer à l'insu des Anglais, des Turcs et de son armée.

Ses flatteurs ont encore dit que son arrivée en France avait excité une joie universelle: cela n'est pas vrai.

Son arrivée surprit tout le monde, ne réjouit personne, et jeta seulement l'alarme dans les deux grands partis qui étaient en présence, qui étaient prêts à en venir aux mains, et dont nous autres, pauvres victimes, et parqués comme des moutons, devions être le prix...

La curiosité du public fut extrême en effet, non pas sur sa personne, mais sur ses projets; chacun se demandait : que va-t-il faire?

Il va rétablir la monarchie, répondaient les uns; il vient pacifier la France et l'Europe, disaient les autres.

Il fallait avoir une grande dose de crédulité, pour ajouter foi à ces deux conjectures.

Messieurs, répliquaient les observateurs tranquilles, prenez-y garde; avec cet homme vous n'aurez ni paix, ni monarchie.

Il a reçu de la nature une ame ardente, une ambition démesurée, un caractère absolu; il apporte de l'Egypte, des ressentiments, un

style oriental, et le sceptre des mameloucks. Vous aurez avec lui un tyran farouche et une guerre éternelle.

Les événements n'ont que trop justifié ces sombres présages.... Voyons maintenant ce qui se passait en France.

CHAPITRE VII.

Une nouvelle révolution était inévitable.

DEPUIS la journée du 30 prairial (18 juin), qui renouvela le directoire, en réformant ses usurpations, et en avilissant son autorité, la république se traînait entre un gouvernement chancelant, et une législature anarchique. Toutes les factions inquiètes et mécontentes, la poussaient vers un dénoûment quelconque. Quoique les jacobins n'eussent pu faire prévaloir leurs innovations et leurs fureurs, ils s'étaient rendus assez redoutables pour obliger le pouvoir exécutif à les ménager; ils ne régnaient pas, mais ils embarrassaient tous ceux qui osaient régner.

Leur grand foyer, leur théâtre principal était au manége, rue du Bacq. C'était là que se rassemblaient tous les soirs une foule d'hommes hardis, inquiets, brouillons, pour délibérer, disaient-ils, sur les affaires publiques; et, en effet, pour agiter le peuple, pour déclamer contre les propriétaires, pour préparer une sédition (1).

(1) M. Lemaire, aujourd'hui un de nos professeurs les plus

Deux des directeurs les favorisaient; Barras se tenait à l'écart, par calcul ou par indolence; Syeyes et Roger Ducos tremblaient, *ils avaient peur, et voulaient faire peur.*

Les conseils étaient divisés, comme le directoire; les jacobins y dominaient par leur audace plus que par le nombre, mais ils dominaient.

Jamais assemblée délibérante ne montra un tel vide de sagesse, de connaissances et de capacité la plus vulgaire. Elle venait, dans un accés de son délire, de proclamer deux lois qui allumèrent contr'elle la haine générale; celle des otages qui fit soulever tous les départements de l'ouest; et celle de l'emprunt forcé, qui ne reçut aucune exécution.

Les bureaux et les administrations offraient le même schisme, la même impéritie, et la bigarrure la plus monstrueuse; à côté de quelques

---

distingués, alors commissaire du Directoire auprès du bureau central, fit de puissants et d'heureux efforts pour comprimer ceux des jacobins qui voulaient faire un mouvement dans Paris. Mais ce n'est pas sans peine qu'on voit siéger parmi ses collégues un nommé T....., l'un des plus fougueux jacobins du Manége, un homme qui, après avoir provoqué au meurtre et au pillage en 1798, a trouvé le secret, en 1809, de se faire payer 8000 fr. aux droits réunis, 12,000 fr. à la police, et 6000 fr. dans l'instruction publique.

hommes instruits et honnêtes, en petit nombre, se trouvaient placés des bandits aussi pervers qu'ignorants, qui épiaient l'instant de commettre de nouveaux crimes, et qui étaient chargés d'en préparer les voies.

Les recettes en souffrance et affaiblies, les troupes sans paye, des projets insensés, des lois sans force, des législateurs sans considération, une corruption sans exemple, infestant toutes les classes de la société, la guerre civile près d'éclater, nulle fixité ni dans les plans, ni dans les volontés, telle était alors la situation de notre malheureux pays.

Chacun sentait, chacun disait même qu'un caustique violent pouvait seul guérir cette gangrène générale; mais où était le médecin en état de l'appliquer?

Jacobins et modérés invoquaient encore la constitution, mais pour la forme; modérés et jacobins avaient intérieurement décidé de s'en défaire.

Depuis la mi-octobre, toutes les subdivisions de partis s'étaient fondues en deux grandes sections : l'une de *terroristes*, qui tendait à relever le pouvoir de l'ancien comité de salut public; l'autre de *modérés*, qui réclamait des lois protectrices, et un pouvoir exécutif plus concentré.

Syeyes était généralement regardé comme le chef de ce dernier parti, et comme l'homme qui, par la force de ses combinaisons politiques, était le plus en état de le faire triompher ; mais la faiblesse de son caractère amolissait toujours ses résolutions, et des considérations sans cesse renaissantes arrêtaient sa marche à chaque pas, lorsque le retour imprévu de Buonaparte changea la scène.

Dès les premiers jours de son arrivée, le général prouva aux deux partis qu'il pouvait se passer de leur secours, en leur laissant croire toutefois qu'il ne refuserait pas leurs services. Il se déploya avec une assurance et une hauteur qui attestaient l'opinion qu'il avait de son ascendant sur les circonstances actuelles.

Dédaigneux, froid et taciturne avec les magistrats civils, caressant avec la soldatesque, dissimulant ses vues et ses affections, il réussit à les masquer, et il se vit également recherché par les deux partis.

Quel triomphe pour ce jeune ambitieux! Quelles heureuses conjonctures pour le succès de son plan! Et cependant, si on veut examiner de près son mérite, quel est-il? Il est tout entier dans ces deux mots : Audace et Dissimulation; par son audace, il faisait croire à ses

mensonges; par ses mensonges, il assurait le succès de son audace.

Les jacobins, étonnés à sa vue, et déconcertés par sa présence, se rappelèrent qu'il avait été jacobin, se flattèrent de le ramener au giron de leur église, l'enivrèrent d'éloges, et l'accablèrent de témoignages de confiance. Les modérés renchérirent encore et de bassesses et d'éloges; ils eurent l'air de se jeter entre ses bras, et de voir en lui le sauveur de la patrie.

Mais Syeyes, leur chef, ne partagea point cet enthousiasme dangereux; il conserva sa dignité, et voulut voir venir l'homme qui ne pouvait rien faire sans lui.

Quoiqu'ils sentissent l'un et l'autre le besoin de se rapprocher, chacun reculait sur les avances, et trois jours s'écoulèrent, sans que le *punctilio* eût permis aux deux personnages de se visiter. On vit même le moment où tout allait être rompu; et Dieu sait ce qui en fût arrivé!

Mais enfin la fierté du général fut obligée de céder à la nécessité; sa position était précaire, son crédit baissait à vue d'œil. Les jacobins, qui l'avaient deviné, commençaient à murmurer contre lui; il craignit de tout perdre en voulant tout obtenir: il fit les premières avances.

Une fois d'accord sur leurs rôles respectifs et sur l'emploi des moyens qui étaient à leur disposition, tout fut bientôt prêt.

Les deux chefs étaient convenus de ne pas multiplier le nombre de leurs confidents, de cacher même à la plupart de ceux-ci les bases principales de leurs projets, et l'époque précise de son exécution ; de sorte que l'on croit que le secret de la conspiration demeura tout entier dans la tête de cinq hommes; savoir: Buonaparte, Syeyes, Foucher de Nantes, Regnault-de-Saint-Jean-d'Angely et Rœderer.

M. Foucher de Nantes, oratorien avant la révolution, était un homme d'état et de beaucoup d'esprit, mais cachant cet esprit sous les apparences d'une grande simplicité, et même d'une aimable bonhomie; s'il eut de grands torts pendant qu'il siégea à la convention, il a su les faire oublier par la sagesse de son administration, lorsqu'il fut ministre de la police.

M. Regnault-de-Saint-Jean-d'Angely, ci-devant avocat dans la petite ville de Saintonge, dont il porte aujourd'hui le nom, fut député du tiers-état à l'assemblée constituante, où il fit des motions contre la noblesse et le clergé, et un journal rempli d'invectives contre la cour. Devenu depuis conseiller d'état, il s'est fait *remarquer* par un grand dévouement aux

volontés de son maître, et par des discours faciles, incohérents et peu mesurés.

M. Rœderer était, avant la révolution, conseiller au parlement de Metz. Député à l'assemblée constituante, il s'y fit, à peu de frais, une réputation de popularité, en parlant contre des abus dont tout le monde désirait la réforme.

Il était procureur-syndic du département de la Seine, lorsque le château des Tuileries fut attaqué, le 10 août 1792; au premier coup de canon, il courut se ranger auprès du roi.

On croit que c'est lui qui détermina S. M. à chercher un asyle dans le sein de l'assemblée législative. L'histoire impartiale et inexorable dira quel fut son motif, et s'il pouvait faire autrement et mieux. Nous dirons nous, qu'il est homme d'esprit, mais de cet esprit subtil et sophistique, qui cherche presque toujours à briller aux dépens de la raison: sa conversation a souvent de l'intérêt, et toujours de la chaleur. Le style de ses écrits a du nerf, du mordant, quelquefois de l'éclat; mais rarement de la douceur et de la flexibilité. Au total, M. Rœderer vaut mieux que sa réputation.

Ce fut lui qui, par ses négociations, réussit à rapprocher les deux chefs, dans la querelle

d'étiquette dont nous avons parlé plus haut. Ce rôle lui donna, aux yeux de Buonaparte, une importance qu'il n'a pas soutenue long-temps. Buonaparte se sert volontiers des talents qu'il trouve sous sa main; mais ce sont des instruments qu'il brise et qu'il jette au feu, quand il n'en a plus besoin.

Il y avait dans ce temps-là, à Paris, un grand nombre d'officiers destitués par le directoire : il ne fut pas difficile de les gagner; il ne fut pas plus difficile de suborner les troupes de la garnison. Les comités dirigeants des anciens, dans le sein desquels Syeyes avait placé le point d'appui de ses leviers, étaient instruits et disciplinés. La cabale anti-constitutionnelle des cinq-cents, était prévenue et disposée à favoriser de toutes ses forces un mouvement dont elle attendait sa fortune.

Deux jours avant qu'il éclatât, (le 7 novembre) le directoire et les conseils donnèrent une fête à Buonaparte, dans l'église de Saint-Sulpice métamorphosée, par François de Neufchâteau, en temple de la victoire : c'était le repas des Atrides.

Les convives, contre leur ordinaire, mangèrent peu et s'observèrent beaucoup. Le héros de la fête n'y parut qu'un instant; il y parut escorté d'un nombreux état-major, affec-

tant la morgue d'un sultan, et l'air sourcilleux d'un chef de parti ; ce qui n'était pas fort adroit.

Les jacobins le pénétrèrent tout entier ; on porta un toast *à l'union des cœurs*, et on sortit pour aller s'égorger.

Le vendredi 8, veille du grand jour, les conjurés eurent une chaude alerte; on vint leur dire que tout était découvert, que Buonaparte était arrêté, et qu'ils seraient tous fusillés.

C'était une fausse peur, mais Buonaparte lui-même en avait été la cause. Il avait exposé le complot au plus grand danger, en faisant différer son exécution de vingt-quatre heures. Tout était prêt le 8; les lettres de convocation adressées à tous les complices allaient être adressées. Le chef, sans raison, sans prétexte, et contre l'avis de tout le monde, remit l'affaire au lendemain.

A dix heures du soir il envoya chercher le général Bernadotte, jusqu'à ce moment étranger à cette intrigue; il lui confia son secret, et lui demanda s'il pouvait compter sur lui. Non, lui répondit celui-ci, *j'ai conçu la liberté sur un autre plan, et le vôtre la tue.* — En ce cas, reprit Buonaparte, *vous passerez la nuit et demain toute la journée chez moi.* — Suis-

je donc votre prisonnier, reprit Bernadotte ? — Non, si vous me donnez votre parole que vous n'avez rien entendu. — Je vous la donne. Et Buonaparte le laissa partir. Mais, comme dit Saint Réal, *à quels petits brins de fil tiennent les plus grands événements !*

CHAPITRE VIII.

Révolution du 18 brumaire (9 novembre 1793). Première journée.

Le 9 novembre, à cinq heures du matin, cinq députés formant la commission des inspecteurs de la salle des anciens, convoquèrent clandestinement ceux de leurs collégues qui étaient initiés dans la conjuration.

Le citoyen Cornet (du Loiret) pérora ce conventicule, et lui exposa avec emphase combien il était urgent de sauver la patrie, combien il était nécessaire d'employer à cet effet le bras d'un héros *que le ciel avait créé tout exprès pour cela*. Il représenta *des poignards levés sur le sein des représentants du peuple*, et l'incendie de Paris *sur les cendres de qui nos neveux verseraient des larmes de sang*. Il reproduisit en termes énergiques tous les *symptômes alarmants*, tous les *rapports sinistres*, toutes les *pensées atroces*, dont les jacobins n'avaient cessé de nous effrayer depuis six mois, et que lui, citoyen Cornet, et ses amis, n'avaient cessé de révoquer en doute, ou de tourner en ridicule. Il finit par demander

deux décrets, l'un par lequel le corps-législatif serait transféré à St.-Cloud, l'autre qui devait conférer à Buonaparte le commandement général de toutes les forces armées de la république......

Nous ne ferons qu'une seule réflexion sur le discours de M. Cornet, du Loiret; c'est qu'il nous a fait douter de la conspiration de Catilina.

Il y a loin, dira-t-on, de Catilina à Buonaparte, et de l'orateur romain à l'orateur d'Orléans. Il n'en est pas moins vrai que celui-ci nous a fait franchir, par la pensée, un intervalle de dix-huit siècles, et a jeté sur l'histoire de toutes les conjurations un voile que nous n'avons plus le courage de soulever.

En lisant avec quelque attention l'histoire des conjurations modernes, et les injures sans fin dont les vainqueurs ne manquent jamais d'accabler les vaincus, je me suis mis en tête que les hommes de tous les temps se ressemblent, que Catilina n'était probablement pas aussi coupable qu'il a plu aux vainqueurs de le dire, et que Salluste, son historien, n'en avait dit tant de mal, et plus de mal que Cicéron lui-même, que pour faire oublier qu'il avait été son complice et son ami; c'est ainsi que se sont toujours conduits les lâches adulateurs du pou-

voir naissant et les hommes qui veulent faire oublier leurs anciennes bassesses.

Si Catilina fût sorti vainqueur de cette lutte orageuse, dont Rome était l'enjeu magnifique, pensez-vous qu'il eût été assez mal avisé pour en égorger tous les habitants, comme l'a prétendu Cicéron? Pensez-vous que Salluste eût osé le représenter sous les traits suivants?

« Il était audacieux, fourbe, rusé, capable de tout feindre et de tout dissimuler, avide du bien d'autrui, prodigue du sien; violent dans ses passions, et très-peu judicieux, etc......... »

Ne pensez-vous pas au contraire que Cicéron eût supprimé ses Catilinaires, et Salluste refait son histoire?

Le 14 juillet 1789, M. de Lauragais était dans un coin de la galerie de Versailles, lorsque la canaille de Paris vint y chercher le roi. Un de ses amis l'aperçut; et le voyant triste et pensif, lui demanda ce qu'il faisait là. *Je refais mon histoire*, répondit-il.

Refaisons la nôtre, et n'écoutons qu'avec une extrême circonspection les vainqueurs de la Bastille et ceux du 18 brumaire, quand ils parlent et des dangers qu'ils ont courus, et des héros qui les ont sauvés.

Les décrets proposés par M. Cornet passèrent sans difficulté. Buonaparte introduit dans

la salle en entendit froidement la lecture, les approuva en maître; et en jura l'exécution, en portant la main sur son sabre.

« Malheur à ceux qui voudraient le trouble et le désordre, s'écria-t-il devant ce sénat d'automates! je les arrêterai, je les punirai. Qu'on ne cherche pas des exemples dans le passé, rien dans l'histoire ne ressemble à la fin du dix-huitième siècle, rien dans la fin du dix-huitième siècle ne ressemble au moment actuel. Vous aurez bientôt la paix. »

Ce rare morceau d'éloquence fut appuyé par dix mille soldats qui étaient rassemblés aux Tuileries, et que le général passa en revue, après quoi il leur dit :

« Soldats, la république était mal gouvernée depuis deux ans; vous avez espéré que mon retour mettrait un terme à tant de maux. Vous l'avez célébré avec une joie qui m'inspire des obligations que je remplis. Vous remplirez les vôtres en secondant votre général avec l'énergie, la confiance et la fermeté que j'ai toujours vues en vous. La liberté, la victoire et la paix replaceront la république française au rang qu'elle occupait en Europe, et que l'ineptie et la trahison lui ont fait perdre. »

Vive la république !

Que faisaient pendant ce temps-là les cinq rois du Luxembourg ?

Syeyes et Roger Ducos, complices du général, attendaient un signal convenu, qu'ils reçurent, et d'après lequel ils s'échappèrent de leur palais comme des écoliers maraudeurs, et allèrent se mettre sous la protection des baïonnettes rassemblées au Tuileries.

Gohier se conduisit avec dignité, et refusa de donner sa démission que personne, hors le roi, n'avait droit de lui demander.

Moulins n'attendit pas qu'on la lui demandât ; il sauta par une fenêtre dans le jardin, et se sauva comme il put. On ne s'inquiéta plus de lui.

Barras s'apercevant alors qu'il était le jouet de deux hommes qui lui devaient également leur élévation, eut le bon esprit de ne pas s'en plaindre ; il donna, sans hésiter, sa démission à celui qui vint la lui demander, et partit pour Gros-Bois, qu'il trouva désert ; et où la veille encore une foule de courtisans l'entourait, et lui jurait de vivre et de mourir avec lui. Ces vicissitudes ne sont rares dans aucun temps ; elles n'étonnent que les sots, et n'ont jamais corrigé aucun ambitieux.

Le peuple, qu'elles réjouissent quelquefois, voyait d'un œil tranquille les mouvements qui

accompagnaient celle-ci. Ni les travaux, ni les spectacles ne furent interrompus. Paris demeura aussi calme après la chute du Directoire, que Constantinople après la disgrâce d'un visir.

Les divers commandements furent distribués sans bruit, et tous les postes pris sans résistance (1). Le conseil des cinq-cents, convoqué de la même manière que celui des anciens, reçut le décret de translation, et l'enregistra sans délibérer.

Le public satisfait jusqu'à un certain point de voir la querelle engagée entre des hommes qui le fatiguaient de leur présence autant que de leur pouvoir, n'était pourtant pas sans inquiétude sur l'issue quelle aurait le lendemain. Il attendait ce lendemain avec impatience; les jacobins l'attendaient avec effroi; les conjurés avec confiance.

Que les jacobins fussent effrayés d'une mesure qui déconcertait celles qu'ils avaient prises, je le conçois; mais je n'ai jamais pu comprendre

---

(1) Voici l'ordre et la distribution de ces postes. Morand fut nommé au commandement de Paris, Lannes à celui des Tuileries, Moreau au Luxembourg, Murat au conseil des cinq-cents, Marmont à l'École militaire, Serrurier à St.-Cloud, Macdonald à Versailles.

comment ils s'étaient laissés prévenir dans une circonstance aussi décisive. Ils paraissaient anéantis sous un coup imprévu. On eût dit qu'ils étaient morts, par cela seul qu'ils étaient attaqués. Il est vrai que jusqu'alors ils avaient toujours été agresseurs et triomphants ; ils se trouvaient donc dans une position nouvelle. Le courage et la présence d'esprit leur manquèrent à la fois. Si on nous demande pourquoi le peuple de Paris parut si indifférent à une révolution qui allait changer toutes ses destinées?

Nous répondrons d'abord qu'il ignorait jusqu'à quel point cette révolution devait changer ses destinées.

Ensuite, que lui importait au fond à quels maîtres il devait obéir, depuis qu'une fatale expérience de dix ans lui avait appris qu'aucun changement n'avait amélioré son sort?

Cependant le nom de Buonaparte n'etait pas tout-à-fait sans gloire, mais il rentrait dans la foule, en venant prendre la place de MM. Treilhard, Merlin, la Reveillère-Lépaux, Barras et Moulins.

Quant au directoire, personne ne le regretta ; la violence achevait ici ce que le mépris avait commencé depuis quatre ans.

Des treize directeurs qui s'étaient succédés dans cette période de temps, un seul, M. Bar-

thelemi, avait obtenu les suffrages de la nation; deux autres avaient montré du talent, MM. Carnot et Syeyes.

Les conseils n'inspiraient ni plus de regrets, ni plus d'intérêt.

Des six assemblées délibérantes qui, depuis dix ans, avaient tour à tour excité et frustré nos espérances, quelle est celle qui méritera une place honorable dans l'histoire?

La première, connue sous le nom d'assemblée *constituante*, brilla sur notre horizon politique, comme un de ces météores effrayants qui, entre les deux tropiques, annoncent les orages et la mort. Ce fut elle qui relâcha tous les liens qui attachaient une nation fidèle, au monarque qui la protégeait et la rendait heureuse; ce fut elle qui déchaîna tous les monstres que renfermaient les cachots, les bagnes et les entrailles de la terre. Et que nous font aujourd'hui les talents de MM. de Mirabeau, de Lameth, Chapellier, Barnave;.... lorsque nous avons le droit de leur reprocher tous les maux que nous avons endurés, et lorsque ces maux ne pourraient être pires, s'ils étaient l'ouvrage immédiat de Tibère, de Néron, d'Aureng-Zeb et de Buonaparte?

La seconde assemblée, connue sous le nom de *législative*, était composée d'hommes nou-

veaux, et nouveaux en toutes choses, en sciences politiques, en usage du monde, en prétentions et surtout en sagesse et en raison. Elle se crut appelée à la régénération du monde, s'entoura des monstres que la première assemblée avait déchaînés, et fit avec eux les journées à jamais funestes du 20 *juin*, du 10 *août*, et du 2 *septembre* 1792.

La troisième assemblée, trop connue sous le nom de *convention nationale*, est celle qui a fait le plus de bruit et le plus de mal; on eût dit qu'elle était composée de démons. Elle fonda une république de cannibales; elle assassina le meilleur des rois, son auguste soeur la princesse Elisabeth, et la plus noble des reines; elle fit de la France un champ de mort, et marcha à son immortelle infamie sous les drapeaux sanglants de Marat, de Robespierre et de Samson.

La quatrième prit naissance avec le directoire, et se composa de deux conseils; l'un des *anciens*, et l'autre des *cinq-cents*. Ni les cinq-cents, ni les anciens ne répondirent aux voeux de la nation; ils lui offrirent l'étrange et dégoûtant spectacle d'une lutte inégale, entre le crime en action et la morale en théorie.

La cinquième fut bien accueillie, montra du courage et des talents, et nous laissa entre-

voir, pendant quelques mois, l'image d'un retour vers le bonheur et la monarchie; hélas! cette courte illusion fut bientôt dissipée par le canon d'alarme du 18 *fructidor*.

La sixième assemblée, nommée sous les auspices des trois tyranneaux établis et retranchés au Luxembourg, resta vautrée aux pieds de ses indignes maîtres, et plongée dans la fange des plus viles saturnales.

La septième et la dernière secoua le joug de la tyrannie directoriale, et fut sur le point de nous remettre sous celui de la terreur.

En perdant pour toujours, et ses assemblées délibérantes, et son directoire, la nation n'avait donc rien à regretter. Elle crut n'avoir rien à démêler dans les débats qui s'ouvrirent le 18 brumaire, entre les membres d'un gouvernement qui expirait; mais elle n'était pas tout-à-fait sans curiosité sur les noms et le caractère de ceux qui allaient se partager ses dépouilles; et c'était à Saint-Cloud que ce grand procès allait se décider.

CHAPITRE IX.

Révolution du 18 Brumaire.

Journée de St.-Cloud.

Le lendemain, 10 novembre, les conseils désunis, le directoire mutilé, les soldats gagnés, et une foule de curieux se rendirent à Saint-Cloud.

Buonaparte avait fait occuper le château par ses prétoriens; la salle de l'orangerie était destinée au conseil des cinq-cents, et la galerie du palais était préparée pour recevoir les anciens.

Un des généraux députés qui, la veille encore, se trouvait dans le rang des plus ardents patriotes, s'avisa tout à coup de son erreur, et prit aussi promptement le parti de la réparer, en allant se jeter au cou de Buonaparte, et en lui disant : « *Comment, général, vous faites quelque chose pour la république, et vous ne m'avez pas appelé!* » Cela dit, il l'embrassa trois fois, et demeura à ses côtés.

Il y a beaucoup d'apparence que les conjurés, en déployant de grandes forces militaires,

avaient conçu le double espoir d'intimider le conseil des cinq-cents, et d'imprimer à sa dissolution, le caractère d'un acte libre et volontaire. La marche et les discours de Buonaparte fortifient cette conjecture; mais l'effet ne répondit qu'à demi à ses desseins.

Il se présenta d'abord dans la salle des anciens, au moment où quelques-uns des membres, mal informés de ce qui se passait, osaient se plaindre de la violation de la constitution, et de la translation du corps législatif à Saint-Cloud.

L'apparition du général fit cesser les débats que ces plaintes commençaient à élever; mais celui-ci en avait assez entendu, pour se convaincre que tous les suffrages du conseil n'étaient pas en sa faveur. Il en fut visiblement déconcerté, et ce ne fut ni sans peine, ni sans incohérence qu'il prononça le discours suivant.

« Vous marchez sur un volcan. — La patrie n'a pas de plus zélé défenseur que moi. — On m'environne de calomnies, on m'abreuve de dégoûts. — J'entends circuler autour de moi les noms odieux de *Cromwell*, de *tyran* et de *gouvernement militaire*. — Il y a long-temps que j'aurais pu tenter cette entreprise. — Barras et Moulins m'ont proposé de renverser le

gouvernement, et de prendre la direction des affaires ; mais qu'on ne voie en moi ni un factieux, ni un intrigant : je ne connais *que la grande coterie du peuple français.* »

Cette *grande coterie du peuple français* parut sans doute à l'orateur, une image digne de fixer un moment l'attention de l'assemblée ; pour lui donner le temps de la méditer, il s'arrêta ; puis reprenant, avec sa respiration, un peu de courage, il continua ainsi :

« J'ai entendu prononcer le mot de *constitution* ! Il vous convient bien de l'invoquer ! N'est-ce pas vous qui l'avez violée les premiers, au 18 *fructidor*, au 22 *floréal* et au 30 *prairial* (1) ? la constitution ! Toutes les factions

---

(1) Trois journées célèbres dans le cours de la révolution, mais que le cours des années a déjà emportées loin de notre souvenir ; c'est pourquoi nous allons en rappeler les motifs en peu de mots. *Le* 18 *fructidor*, dont Buonaparte fut un des grands coopérateurs, mit la dictature entre les mains de trois avocats, destitua Moreau et Pichegru, condamna à la déportation trois généraux, vingt-six journalistes et cinquante-trois députés. *Le* 22 *floréal*, le directoire, effrayé du bon esprit qui avait dicté le choix des corps électoraux, cassa leur ouvrage, sous le prétexte que cet ouvrage était celui du royalisme. *Le* 30 *prairial*, les jacobins des conseils cassèrent à leur tour un directoire qui ne marchait plus sous leurs drapeaux..... Nous ajouterons ici, par forme d'observation géné-

l'ont violée; elle est méprisée par toutes. Si quelqu'orateur, payé par l'étranger, parlait de me mettre *hors la loi*, j'en appellerais à mes braves compagnons d'armes; à vous, (en se tournant du côté de son état-major) à vous, braves soldats, que j'ai tant de fois menés à la victoire; j'en appellerais à votre courage, mes braves amis, et à ma fortune. »

Cet appel aux soldats, ce langage insolent, étaient bien déplacés dans une circonstance où l'on voulait entourer de quelques formes civiles les palmes d'une victoire trop aisée; mais dans la bouche d'un général en colère, ils parurent des arguments sans replique, à une assemblée dont la plupart des membres étaient gagnés, et dont les autres, en petit nombre, n'avaient qu'une chaleur de tête, et un courage de tribune. Buonaparte sortit après leur avoir fait cette semonce, et l'assemblée se mit à causer tranquillement sur son mérite, sur ses grands projets, sur la nécessité de faire cause commune avec lui.

Pendant ce temps-là, une autre scène et plus

---

rale, que, dans ce temps-là, pour arriver aux places, c'était un sûr moyen que de marcher sous les drapeaux des jacobins; mais une fois arrivés aux honneurs et à la fortune, les ingrats se retournaient contre leurs bienfaiteurs.

importante et plus vive se passait au conseil des Cinq-Cents.

Delbrel ouvrit la séance en demandant qu'avant toute délibération, on renouvelât le serment de *mourir pour la constitution*. Il espérait, sans doute, qu'un serment de plus allait enchaîner la conscience de ses collégues, qui s'étaient parjurés tant de fois. Sa proposition fut décrétée. Tous, hors un seul (Bergoueng, député de Bordeaux, qui donna sa démission), prêtèrent ledit serment, et se crurent dès-lors autant de Brutus destinés à punir le tyran, ou de Codrus dévoués à la mort pour la patrie.

Grandmaison requit ensuite qu'on s'occupât de l'examen des motifs qui avaient déterminé la translation des conseils à St.-Cloud. C'était jeter de l'huile dans le feu; le feu prit aussitôt avec violence, et se communiqua à toutes les parties de la salle avec la rapidité de l'étincelle électrique.

Chacun se lève brusquement, tous se précipitent à la fois vers la tribune, tous se mêlent, se poussent, s'injurient, se menacent. Le moyen de s'entendre au milieu d'un tel tumulte! Le tonnerre serait tombé sur la salle qu'on ne l'eût pas entendu.

Lucien Buonaparte, frère du général, pré-

sidait l'assemblée; il aurait bien voulu la livrer pieds et mains liées à l'usurpateur; il s'indignait de la résistance qu'il trouvait dans ses collègues, recevait des injures, les rendait, et augmentait l'agitation générale par celle qu'il manifestait par ses gestes et sur son visage (1). Les motions incohérentes se joignirent aux bravades, et les cris les plus violents aux irrésolutions.

Au milieu de cet orage, arrive une dépêche de Barras qui notifiait sa démission au conseil, et félicitait la république d'être sauvée par *le guerrier illustre auquel il avait ouvert la carrière* (2). Cet incident imprévu accrut la fer-

(1) Lucien Buonaparte passe pour avoir plus d'esprit que son frère aîné, mais il est aussi violent et a une plus mauvaise tête; il fut successivement garde-magasin, député, ministre de l'intérieur et ambassadeur à Madrid; il montra partout un caractère brouillon, un esprit mutin et de mauvaises mœurs. Il se brouilla avec son frère parce qu'il ne voulut pas ployer en esclave sous ses caprices. Il refusa une couronne que celui-ci lui offrait, à des conditions qu'il trouva dures et insolentes: il préféra le rôle d'un citoyen obscur à celui de roi dégradé, et il eut raison.

(2) Voici en quels termes était conçue cette démission, que l'on dit avoir été rédigée par M. de T. P.

Paris, 18 brumaire.

« Citoyen président, engagé dans les affaires publiques, uniquement par ma passion pour la liberté, je n'ai consenti à par-

mentation sans inspirer aucune nouvelle idée : nos fiers républicains n'étaient plus que des vociférateurs hébêtés. Cependant une voix s'élève et demande que Buonaparte vienne à la barre rendre compte de sa conduite. Cette voix rallie toutes les autres. Le décret passe et est signifié au général à la porte du conseil.

Le général paraît, tête nue, et seulement escorté de trois grenadiers sans armes.

Sa vue réveilla et porta au plus haut degré l'enthousiasme de ses amis et la rage de ses ennemis.

---

tager la première magistrature de l'état, que pour la soutenir dans ses périls par mon dévouement, pour préserver des atteintes de ses ennemis les patriotes compromis dans sa cause, et pour assurer aux défenseurs de la patrie, ces soins particuliers qui ne pouvaient leur être constamment donnés que par un citoyen anciennement témoin de leurs vertus héroiques, et toujours touché de leurs besoins. *La gloire qui accompagne le guerrier illustre, à qui j'ai eu le bonheur d'ouvrir le chemin de la gloire*; les marques éclatantes de confiance, que lui donne le corps législatif, et le décret de la représentation nationale, m'ont convaincu que quel que soit le poste où l'appelle désormais l'intérêt public, les périls de la liberté sont surmontés, et les intérêts des armées garantis. Je rentre avec joie dans les rangs de simple citoyen. Heureux, après tant d'orages, de *remettre entiers et plus respectables que jamais*, les destins de la république, dont j'ai partagé le dépôt. »

Salut et respect.

BARRAS.

Tandis que les premiers, en petit nombre, battaient des mains de toutes leurs forces, criaient *bravo*, et l'encourageaient de toutes manières, d'autres voix plus nombreuses et plus fortes criaient : *voilà Cromwell, voilà le tyran! A bas le tyran!*

Le tyran était pâle et plus mort que vif. Il n'eut ni le temps, ni le pouvoir de proférer un seul mot. Son embarras et sa peur augmentèrent sensiblement aux cris de *hors la loi* que proféraient des voix de stentor.

A ces cris succède un mouvement tumultueux. Cinquante députés se précipitent autour de lui, le pressent, lui parlent, ont l'air de le repousser; l'un d'eux tire un poignard, égratigne innocemment la main du grenadier le plus voisin du général, laisse tomber son arme et se perd dans la foule (1).

C'était un jeu concerté entre ses partisans, tant pour renforcer l'intérêt de la scène, que pour exciter l'indignation publique contre ses ennemis. On sait que Robespierre, Collot-d'Herbois et Talien avaient aussi eu, comme lui,

---

(1) Le grenadier qui fut légèrement égratigné dans cette occasion, se nomme Thomas Thomé; c'est un colosse de six pieds; il reçut pour sa récompense de l'avancement, un beau diamant et un baiser de la part d'une belle dame.

l'honneur d'être assassinés sans courir aucun danger. On n'a jamais pu savoir si le général était dans le secret de cette farce; mais dans ce cas-là, il prouva qu'il était bon comédien, il joua son rôle à merveille. A la vue du poignard, il recule, il sort de la salle, remonte à cheval, prend la route de Paris, en criant comme un fou : *Je suis le dieu de la guerre, je suis le dieu de la guerre.* Il avait l'air d'un homme ivre, ou échappé des petites-maisons.

Murat qui gardait le pont de St.-Cloud, le voit arriver dans cet état, et lui demande avec effroi : *si tout est perdu.*

Sans lui répondre, mais rappelé à lui-même par ce peu de mots, Buonaparte tourne bride, revient sur ses pas, s'arrête dans la cour du château, au milieu des généraux et des soldats, dont la vue achève de lui rendre le courage, et il ordonne au général Serrurier d'entrer au pas de charge dans la salle des Cinq-Cents, *remplie de brigands*, disait-il, *qui avaient voulu l'assassiner.*

Nous rapporterons ici une lettre que le député Aréna, compatriote de Buonaparte, et nominativement accusé par lui d'être l'homme qui avait tiré le poignard, fit insérer le lendemain de cette journée, dans *le journal des hommes libres.* On pourra juger par cette

pièce, quel degré de confiance nous pouvions accorder à toutes les versions que le gouvernement fit publier dans le temps sur cette affaire. Voici la lettre.

« On vient d'annoncer que dans la séance du 19 de ce mois, tenue dans l'orangerie de St.-Cloud, je me suis lancé avec un poignard, ou un pistolet, sur le général Buonaparte, et qu'un grenadier a saisi l'arme dont je voulais le frapper.

» Ce fait est faux. Je suis opprimé et proscrit; mais je dois m'élever pour repousser une calomnie aussi atroce.

» J'étais, dans ce moment, placé auprès de la porte qui donne sur le parc de St.-Cloud, et par conséquent à l'extrémité opposée de la salle, par où le général est entré.

» Lucien Buonaparte et Chabot-Latour m'ont vu auprès du bureau. J'invoque leur témoignage; j'invoque celui du général lui-même. Je n'ai rien à dire de plus. »

C'était bien assez pour confondre ses accusateurs. Aucun ne répondit.

Ceux qui, pour excuser leur crédulité, disent qu'un tel fait pouvant être aisément démenti, ne peut jamais être inventé, ne connaissent guère l'esprit du peuple en général, et celui des Français en particulier.

Plus les fables sont absurdes, et moins on court de risques à les répandre. Lorsque le temps, qui déchire tous les voiles, vient à découvrir la vérité, les indifférents n'y pensent plus, et les imposteurs s'en moquent : leur but est rempli.

Cependant les prétendus assassins de Buonaparte continuaient de délibérer sur ses opérations ; et ayant retrouvé un peu de calme, ils avaient décidé que les actes qui l'avaient nommé général en chef, et tranféré le Corps législatif à St.-Cloud, n'ayant aucun caractère légal, étaient nuls.

Lucien ayant inutilement essayé de s'opposer à ces décisions, vit que son rôle était fini, et il se disposait à quitter le fauteuil lorsque des roulements de tambours se font entendre. Huit grenadiers s'avancent, entourent Lucien et l'enlèvent ; trois cents autres grenadiers entrent au pas de charge ; les spectateurs et les députés également effrayés se sauvent, les uns par les portes, les autres par les fenêtres. Quelques-uns s'avisent d'embrasser la tribune, comme autrefois les malheureux embrassaient les autels, et s'écrient *qu'ils n'abandonneront pas le dernier asyle de la liberté*. Hélas ! ce dernier asyle ne leur fut d'aucune utilité.

« *Le général Buonaparte nous ordonne de*

faire évacuer la salle, s'écrie à son tour le commandant des prétoriens. Dans vingt minutes la salle fut évacuée. Quatre heures après, Lucien rassemble quelques faibles restes de ce sénat effrayé, et leur proposa de se reconstituer sous de meilleurs auspices.

« *Pères de la patrie*, leur dit-il, *vous allez rendre à la France, avec une nouvelle constitution, la paix et le bonheur.* »

MM. Cabanis, médecin de Paris, et Bouley de la Meurthe, avocat de Nancy, se chargèrent de développer cette sublime mais laconique pensée, et firent l'un et l'autre, devant ces *pères de la patrie*, de nouvelle création, le procès criminel à la constitution qui venait de mourir, et l'apothéose de celle qui était encore à naître.

Bientôt après l'assemblée déclara que les généraux et les soldats avaient bien mérité de la patrie; et prit une résolution par laquelle elle supprimait le Directoire, proscrivait soixante-un députés, pour excès et attentats commis par eux : les plus connus de ces députés proscrits, sont MM. Talot, Aréna, Joubert, Duplantier, Poulain - Grandpré, Goupilleau, Delbrel, Lesage - Senault, Bordes, Boulay-Paty, Jourdan, Bordas et Daubermenil.

Le second article de la même *révolution*

créait une commission consulaire exécutive, composée de MM. Buonaparte, Syeyes et Roger-Ducos; et deux commissions législatives, dont les principaux membres étaient les citoyens Cambacérès, Lebrun, Garat, Rousseau, Cretet, Regnier, Porcher, Vernier, Laussat, Bouley de la Meurthe, Cabanis, Chazal, Lucien Buonaparte, Daunou, Chenier, Fregeville, Chollet et Creuzé la Touche.

Ainsi fut terminée, sans de grandes alarmes, et sans effusion de sang, une révolution qui renversait dans la boue les trophées de toutes les révolutions précédentes, et nous jetait dans les serres du vautour qui a dévoré nos entrailles pendant treize ou quatorze ans.

Il s'agissait de publier ces grands événements, et de leur donner la couleur d'une victoire remportée sans effort par la vertu sur le crime. Ce fut l'affaire de la chancellerie. Et ici va commencer cet enchaînement de faux qui a duré quatorze ans, cette série de mensonges, cette insupportable manie de tout déguiser, de tout altérer, sans même se donner la peine de ménager notre amour-propre; sans se douter qu'ils parlaient à des hommes, à des français, qui n'avaient perdu ni la mémoire, ni la faculté de comparer ce qu'on leur disait avec ce qu'ils voyaient.

CHAPITRE X.

De l'utilité des affiches et des proclamations.

BAYLE a pris la peine de faire une dissertation, même assez longue, sur l'utilité des fausses nouvelles. (*Art.* EDOUARD, *remarque* O.)

« On attribue, dit-il, à Catherine de Médicis cette maxime : Qu'une fausse nouvelle, crue pendant trois jours, pouvait affermir la couronne sur la tête d'un usurpateur. (1)

» Les histoires, suivant lui, sont remplies de l'utilité des faux bruits. Le duc de Mayenne,

(1) C'est probablement d'après cette doctrine ultramontaine que M. de Rovigo, ministre de la police, ordonna à ses premiers valets-de-chambre de remplir les journaux de faux bruits, de fausses nouvelles, de diatribes aussi bêtes que violentes contre les alliés, contre les empereurs d'Autriche et de Russie, contre la Prusse, et notamment contre le général Blucher. Tous les jours les feuilles publiques, rédigées sous la dictée desdits valets-de-chambre, nous annonçaient la mort des généraux Sacken, Blucher, et celle de leur armée, et nous invitaient à nous munir d'arsenic pour empoisonner les fontaines de Paris, et de petits couteaux pour égorger les soldats russes et prussiens dans leurs lits.

ayant perdu la bataille d'Ivry, se maintint à Paris, en faisant accroire aux habitants de cette ville, qu'il avait gagné la bataille, et que le Navarrais y avait été tué.

» Les peuples, ajoute-t-il, ont un merveilleux penchant à croire tout ce qui flatte leur opinion, et ils ressemblent en cela à cette canaille qui se prosternait devant le cardinal légat, lequel disait, en lui distribuant ses bénédictions : *Puisqu'elle veut être trompée, trompons la.* »

A l'exemple de Bayle, nous pourrions faire une dissertation sur l'utilité des affiches et des proclamations dont on a fait un si grand et si heureux usage dans ces derniers temps. Nous nous contenterons d'en faire la remarque.

Lors donc que tout fut terminé au palais de St.-Cloud, les conjurés, les soldats, les amis, les ennemis, tout le monde s'en revint à Paris avec des opinions différentes sans doute; mais l'opinion qui favorisait Buonaparte et ses desseins, fut la seule dont la police permit la publication.

Le soir on publia, aux flambeaux, une proclamation dans laquelle on disait que : « la république venait encore une fois d'échapper aux fureurs des factieux, que les représentants du peuple avaient brisé le poignard dans les

mains parricides ; que notre *liberté toute déchirée* et toute sanglante allait trouver un asile *dans les bras d'une constitution* pleine de sagesse ; que notre gloire militaire effacerait les plus *gigantesques souvenirs* de l'antiquité ; que le *royalisme enfin ne relèverait plus sa tête audacieuse*, etc..... »

Il fallait bien compter sur les effets des proclamations pour en hasarder une aussi platement libellée, et sur notre crédulité pour nous parler encore de *poignards*, de *liberté sanglante*, de *mains parricides*, de *royalisme à tête hideuse*.

Ces phrases malheureuses étaient copiées de cent mille proclamations, qui avaient excité notre dégoût depuis le commencement de la révolution. Un pareil style était usé ; il n'en fut pas moins admiré, non seulement de cette *canaille qui veut être et mérite d'être trompée*, mais de ces caméléons si prompts à prendre la couleur dominante, et qui, voyant Buonaparte sur la route du trône, commençaient à mettre en question s'il n'était pas l'homme que le ciel avait destiné à succéder à Louis XVI.

M. Foucher, ministre de la police, voulut bien de son côté nous apprendre dans un style plus convenable, mais non plus franc, que *les événements du* 18 *brumaire étaient pré-*

parés pour notre bonheur et pour celui de la postérité; que tous les républicains devaient être calmes, puisque leurs vœux allaient être remplis; que les faibles enfin devaient se rassurer, puisqu'ils étaient avec les forts.

Qu'un ministre de la police s'occupe des moyens d'assurer notre repos actuel, soit en prévenant des troubles que les factieux ont toujours intérêt à exciter, soit en calmant les esprits qu'un événement inattendu peut bouleverser, c'est son métier; c'est bien fait, et c'est ce que M. Foucher a souvent fait avec succès; mais lorsqu'il vient ensuite nous entretenir du *bonheur de la postérité*, lorsqu'il entrevoit ce bonheur dans les événements du 18 brumaire, je crois qu'il oublie les lois de l'optique, et qu'il excède la mesure de la prévoyance humaine.

Et d'ailleurs, quels étaient donc ces *forts*, chargés de rassurer les *faibles?*

Ces *forts*, dont il nous promettait la protection, étaient, pour la plupart, des intrigants de toutes les classes, des factieux de tous les partis, des aventuriers de toutes les nations, à qui il en avait moins coûté pour conquérir le pouvoir souverain en France, que pour échapper à la poursuite des beys en Egypte. Ah! oui, il était bien juste qu'une nation de vingt-cinq

millions d'hommes, qu'on ne cessait d'outrager, depuis dix ans; tantôt par des actions de cannibales, et tantôt par des propos de Tabarin, fût mise sous la protection de tels forts!

Le département de la Seine fit aussi sa proclamation, dans laquelle il disait: « que le 18 » *brumaire* n'était point un jour d'alarmes, » mais bien celui d'une restauration générale: « que Buonaparte, dans lequel tout bon ci- » toyen devait placer sa confiance, était char- » gé de veiller à la sûreté du corps législatif, » à la gloire de la république, et au *bonheur* » *du genre humain.* »

On ne s'inquiète pas beaucoup aujourd'hui de savoir si la république et le corps législatif ont eu à se louer des soins qu'il prit pour leur conservation; mais les trois millions d'hommes, qu'il a fait égorger depuis, attestent qu'il a grandement négligé le bonheur du genre humain.

Outre ces proclamations officielles, dans lesquelles la langue, la raison et la vérité étaient également outragées, d'énormes affiches de toutes couleurs, mais sans caractère public, et sans noms d'auteurs, tapissaient nos murs, et fixaient l'attention des curieux.

Dans une de celles qui attirèrent la nôtre, et qui avait pour titre: *Dialogue entre un*

membre du conseil des Anciens, *et un membre du conseil des Cinq-Cents*, nous crûmes reconnaître le style et la manière d'un homme d'esprit, et d'un écrivain célèbre par ses paradoxes. Il essayait de justifier, par la constitution, tout ce qu'on avait fait pour la renverser : c'était un tour de force digne du plus habile escamoteur de l'Europe.

On faisait, dans l'autre, l'histoire abrégée des fautes du directoire et des conseils ; après quoi l'auteur anonyme, que l'on soupçonnait être M. Regnault de St.-Jean-d'Angely, disait avec son intrépidité ordinaire : *Buonaparte restaurera cette constitution dégradée ; il fera disparaître le platras qui couvre le grand principe, et il élèvera en place l'édifice qu'il doit porter* (1).

On ne peut pas dire jusqu'à quel point tous ces rhéteurs, orateurs et afficheurs, étaient trompeurs ou trompés; mais il est certain qu'ils servaient avec zèle un maître, sur la munificence duquel ils comptaient ; et il est encore certain que leur espoir ne fut pas trompé. Le temps de l'ingratitude n'était pas encore venu.

M. Foucher fut continué au ministère de la

(1) Je cite textuellement une des phrases de cet orateur célèbre, et ne me charge pas plus de l'expliquer que de justifier ses autres discours.

police. M. Cambacérès obtint celui de la justice ; M. Berthier celui de la guerre. MM. Regnault de St.-Jean-d'Angely, Réal, Bouley de la Meurthe, Français de Nantes, de Fermont, Treilhard, etc.... furent nommés conseillers d'état....

CHAPITRE XI.

Suite du Dix-huit Brumaire.

On arrêta, pour la forme, quelques jacobins qu'on relâcha le lendemain sans difficulté. On en proscrivit une cinquantaine sans motif, et on les rappela trois jours après sous condition.

La cause de ces variations n'était pas difficile à deviner. Les jacobins battus n'étaient pas dangereux; et les vainqueurs, anciens jacobins eux-mêmes, ne virent plus dans les vaincus, que d'anciens et de malheureux camarades, auxquels ils pouvaient, sans inconvénient, tendre une main secourable.

On s'attendait, à Paris, à beaucoup de changements importants qui n'eurent pas lieu, ou qui n'eurent lieu que long-temps après, parce que les chefs eurent peur de leur ombre, et craignirent une *réaction*.

Les premiers jours, qui suivirent la révolution du 18 brumaire, furent des jours d'alégresse. On vit avec grand plaisir la fin de cette lutte scandaleuse qui existait, depuis quinze mois, entre un gouvernement faible et mé-

prisé, et une faction audacieuse et redoutable; mais notre joie fut de courte durée.

Les Parisiens, toujours crédules et toujours trompés, avaient compté, sur la foi des journaux, des affiches et des proclamations, qu'ils allaient enfin goûter les fruits de la paix, de l'abondance et de la liberté, qu'on ne cessait de leur promettre depuis la fatale époque du 14 juillet 1789. Quelques-uns d'eux eurent même la hardiesse de solliciter l'accomplissement de ces promesses. On leur répondit avec une froide ironie: *Vous êtes apparemment de la faction des impatients.* Et ce mot devint la consigne de tous les ministères, et le signal de notre réveil.

Dans les départements, où les agents du directoire avaient porté la tyrannie aussi loin qu'elle pouvait aller, la joie dura plus longtemps. Chacun releva la tête d'assez bonne grâce, oublia le passé de bon coeur, et crut voir s'ouvrir en effet une nouvelle et riante perspective de bonheur.

A Paris, comme dans les départements, les royalistes se flattèrent que Buonaparte n'était que le précurseur du roi, et que le roi ne tarderait pas à venir sur ses traces fermer toutes nos blessures et combler nos vœux.

Dans les départements, comme à Paris, les républicains se mirent en tête que jusqu'alors la république avait été mal gouvernée, et que des ruines du gouvernement directorial, rassemblées par une main plus savante, allait s'élever un édifice plus solide et plus majestueux que le premier. Ils se trompèrent les uns et les autres.

Entre les uns et les autres, se trouvaient en grand nombre des hommes qui ne se souciaient pas plus des rois que des républicains, mais qui savaient très bien en contrefaire le langage, et encore mieux s'en faire allouer tous les bénéfices: et tels furent ceux qui profitèrent de la révolution du 18 brumaire.

Le public demandait avec instance le rapport des lois révolutionnaires, et le demandait avec d'autant plus de confiance, que tous les échos du gouvernement, les ministres, dans leurs arrêtés, les consuls, dans leurs décrets, les journaux, d'office, lui répétaient à chaque instant que *la révolution était finie.*

Parmi les lois révolutionnaires, celle du 18 fructidor, qui proscrivait tant d'illustres et d'innocentes victimes, était vivement et unanimement reclamée. Ce fut en vain, on fut sourd à toutes les réclamations publiques et particu-

lières ; on remit à d'autres temps l'examen d'une cause qui n'était plus douteuse pour personne, et on répondait à ceux que ces lenteurs affligeaient ou indignaient : *vous êtes de la faction des impatients.*

Cependant, MM. Lafayette, Latour-Maubourg, Valence, Liancourt, Lameth,...... rentraient paisiblement en France, et venaient eux-mêmes solliciter leur radiation. On en concluait que tous les émigrés, ayant un droit égal à cette justice, l'obtiendraient bientôt, et avec une égale facilité ; et l'on avait tort.

On rendait la liberté à quelques prêtres assermentés, et la parole à un petit nombre d'écrivains bâillonnés par le directoire, et l'on en concluait que la liberté des cultes et celle de la presse allaient obtenir une garantie suffisante, contre les abus d'une police ombrageuse ; et l'on avait tort.

On croyait que les rentiers, que la constitution de l'an 3 avait dépouillés des trois quarts de leurs rentes, et qui étaient fort mal payés de l'autre quart, seraient mieux traités sous la nouvelle constitution, et peut-être même payés de tout ce qui leur était dû ; et l'on avait tort.

On célébrait sur tous les théâtres, les

grandes vertus de Buonaparte ; dans tous les journaux, le retour des idées libérales; dans beaucoup de sallons, la noblesse du nouveau gouvernement; et l'on en concluait que le règne des sots, des fripons et des tartufes, était passé ; et l'on avait encore tort.

Mais, de tous les torts, le plus général, et celui qui supposait le plus d'aveuglement de notre part, fut d'avoir cru à un gouvernement constitutionnel, lorsque tout annonçait un gouvernement militaire.

Tout avait été militaire dans la dernière révolution : langage, actions, décrets, tout manifestait les intentions du chef, que cherchaient en vain à déguiser les journaux, les affiches, les orateurs de la cour, et les poètes d'antichambre.

Quoiqu'il eût paru recevoir l'impulsion, c'était lui qui l'avait donnée; il avait déjà le bâton du commandement, lorsqu'on le pria de l'accepter. Les généraux de la république avaient été ses adjudants ; les soldats de l'état, les exécuteurs de ses ordres; la salle des anciens, sa chancellerie; celle des cinq-cents, son champ de bataille.

Il affectait de porter l'uniforme militaire, il n'estimait que la profession militaire, il par-

lait de ne faire de toute la France qu'un camp, et de tous les français que des soldats.

Par quelle fatalité ne vit-on pas dans ces dispositions, le gouvernement militaire qu'il nous destinait? Comment ne s'aperçut-on pas que la constitution, qu'il nous promettait, n'était qu'un voile destiné à couvrir l'excès de ses usurpations, et la plus monstrueuse tyrannie qui ait existé sur la terre?

CHAPITRE XII.

Du gouvernement militaire.

Je me trompe, le modèle de ce gouvernement avait existé dans un coin de l'Asie.

« Taycosama, de soldat devenu général, et de général devenu empereur du Japon, avait usurpé tous les pouvoirs, anéanti tous les droits, aliéné tous les cœurs. Après avoir dépouillé le grand pontife du peu d'autorité qui lui restait, il fit la guerre à tous ses voisins, il les subjugua les uns après les autres, il supprima leurs titres, leur en conféra de nouveaux, et revint à Jedo; et, chargé de lauriers ensanglantés, il changea les lois de l'état. Le comble de la tyrannie est de l'établir par les lois. Taycosama fit plus, il la cimenta par des lois militaires; sa législation civile ne fut qu'un code criminel, où l'on ne voyait que des échafauds et des victimes, des soldats et des bourreaux.

» Quelques japonais ne purent supporter un tel esclavage, ils prirent les armes; et quoiqu'il semble que la liberté doive être plus courageuse que la tyrannie, celle-ci fut plus forte et

triompha. Elle fut plus atroce encore, quand elle eut à se venger; une inquisition publique et secrète consterna les citoyens; ils devinrent espions, délateurs, accusateurs, ennemis les uns des autres; les fautes de simple police furent réputées des crimes d'état, et punies comme telles; les discours imprudents furent regardés comme des conspirations, et punis comme les plus grands forfaits : la persécution fut érigée en législation.

» Bientôt la tyrannie s'étendit des personnes aux choses, il n'y eut plus de propriétés particulières au Japon; le prince s'empara des terres, du commerce et de l'industrie; il n'était plus permis d'exercer un métier, de vendre une denrée, de cultiver une plante, sans sa permission; si un fruit extraordinaire croissait dans un jardin, des soldats envoyés par le tyran, ou venaient le cueillir, quand il était mûr, ou le mettaient sous la garde du propriétaire, et il en était responsable sous peine de mort. Tant d'espèces d'opressions firent que les japonais détestèrent leur pays; les uns se sauvèrent dans les contrées voisines, les autres firent des voeux ardents contre la prospérité d'un prince qui les rendait si malheureux : leurs voeux furent exaucés. Tous les princes que Taycosama avait vaincus, et dont il exi-

geait sans cesse des tributs considérables, et des soumissions humiliantes, se réunirent contre lui, pénétrèrent dans ses états, remportèrent sur lui plusieurs victoires, et le détrônèrent. »

Nous prions ceux de nos lecteurs qui pourraient croire que, sous le nom de Taycosama, nous avons voulu peindre Buonaparte, d'ouvrir le premier volume de l'*Histoire philosophique et politique* de l'abbé Raynal, (liv. 2) et ils verront avec étonnement que, si le tyran de notre pays n'a pas pris celui du Japon pour modèle, la nature a pu créer deux monstres semblables, en différents temps, et en différents pays.

Tandis que Buonaparte se préparait à nous imposer le joug de son gouvernement militaire, il crut possible et convenable de nous abuser, en nous présentant le fantôme de sa nouvelle constitution.

CHAPITRE XIII.

De l'abus des constitutions politiques.

Ils *ont tant fait que nous n'avons plus de constitution*, tel était le titre d'une affiche qui parut dans ce temps-là, et qu'on lut avec quelqu'intérêt, et parce qu'elle ne paraissait pas émanée du gouvernement, et parce qu'elle rappelait quelques vues utiles; elle nous fit faire quelques réflexions qu'on ne trouvera peut-être pas déplacées dans les circonstances actuelles (1).

Dans l'espace de dix ans, nous avons vu naître et mourir quatre constitutions, sans compter les avortons. Chacune d'elles parut escortée de l'appareil brillant et mensonger de la *liberté*, de l'*égalité* et du *bonheur public*. Chacune d'elles fut accueillie par l'enthousiasme, de tous les sentiments le moins propre à la situation d'un peuple qui se donne une

(1) Quelques unes de ces réflexions ont déjà paru dans le *Diplomate*, journal qui faisait suite au *Censeur*, et que rédigeait l'auteur de cet écrit, alors proscrit et condamné à mort par suite des décrets du 18 fructidor, mais caché dans Paris, sous un nom qui n'était pas le sien.

charte constitutionnelle. Toutes furent entachées, dès leur origine, du même vice des *abstractions*.

Qu'on interroge l'histoire, et qu'on dise si les tyrans ne se servirent pas toujours des *abstractions* consacrées chez un peuple pour le réduire en servitude.

Le tort qu'ont eu tous nos manufacturiers de constitutions, c'est d'avoir oublié que le but de la société fut la *défense commune*, et d'avoir dit que ce but était le *bonheur commun :* de-là sont dérivées leurs fautes et nos infortunes.

Le systême du *bonheur commun*, qui n'est autre chose que le christianime dépouillé de ses dogmes sur l'autre vie, et transporté de la morale dans la législation, a pris naissance au milieu du siècle dernier.

Montesquieu venait de conquérir l'admiration de l'Europe, par son livre tout brillant d'observations neuves sur les moeurs et les lois des peuples anciens et modernes : mais les principes qu'il déduisit de ses observations n'étaient pas tous dignes de lui.

C'est le sort des hommes de génie d'être imités en ce qu'ils ont de mauvais, parce que les routes qui conduisent à l'erreur, ne sont pas inconnues au vulgaire.

Montesquieu avait présenté l'*égalité* entre les hommes, comme une loi de la nature, et l'état de guerre comme le premier effet de la société, dont il est au contraire une des causes.

Les partisans de ce grand homme négligèrent ses observations, et s'emparèrent de ses principes.

Ils doutèrent d'autant moins de la justesse du dogme de l'*égalité*, que jusque-là les uns n'avaient jamais médité sur la théorie des lois, et que les autres n'avaient médité sur rien.

Buffon était du nombre des premiers; Diderot protégea leur système par un livre qu'il intitula, *Véritable esprit des lois et de la nature.* Tout de suite l'académie de Dijon proposa aux rhéteurs de chercher *l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes.*

L'éloquente prose de J. J. Rousseau amplifiant l'erreur de Montesquieu, parut avoir décidé la question.

Depuis ce temps, le faux principe d'*égalité naturelle* et le système erroné du *bonheur commun*, furent consacrés dans les conversations de café et dans les délibérations des gouvernants, dans les jeux du théâtre et dans les édits des magistrats, dans le cœur des opprimés et dans le jargon des oppresseurs.

Ce levier fut nécessaire pour provoquer une

secousse dans le gouvernement monarchique; il devint dangereux dès qu'il eut produit son effet. Il finit par écraser les mains qui l'employèrent.

C'est assez que le système du *bonheur* soit dans les têtes. Retirez-le des lois, purgez-en la législation, et laissez-le retourner à sa place naturelle, qui est la morale.

L'assemblée constituante commit une faute irréparable, en ne commençant pas ses opérations par déclarer que la propriété était l'effet d'une loi incontestable de la nature; qu'elle était transmissible, héréditaire, en vertu des mêmes lois de la nature, et que le but de la société était, non le *bonheur commun*, mais la défense commune de chacun des associés, contre toute attaque extérieure et intérieure, en laissant à chacun le soin de son bonheur. Le législateur qui s'écarte de ce but unique est coupable d'ignorance et de tous les maux qu'elle entraîne.

Certes, si le but de la société était le *bonheur commun*, qui mieux que Babeuf et Robespierre auraient bien mérité de la société? Qui en a parlé plus souvent et plus éloquemment que ces deux scélérats? N'ont-ils pas écrit sur nos portes: *Fraternité, ou la mort.*

Si le bonheur commun est le but de la so-

ciété, il n'y eut jamais nulle part ni tyrans, ni tyrannie; car nul ne peut prouver qu'une combinaison de malheurs plus ou moins étendus, plus ou moins prolongés, n'est pas un moyen d'arriver à ce bonheur commun.

On m'accusera peut-être ici d'attaquer la liberté, de dégrader le peuple français, et de confondre lâchement la soumission avec la servitude, en confondant le monarque et le despote. C'est un reproche que l'on se permet aujourd'hui trop légèrement; l'ignorance s'en prévaut, et l'indépendance en abuse. Les nuances qui séparent la monarchie du despotisme, peuvent être si fines et si délicates qu'on s'égare en les fixant; mais ce que la raison ne détermine pas avec assez de précision, l'expérience le démontre. Dix siècles se sont écoulés dans ces principes, et l'équilibre s'est soutenu. Le moyen de tout perdre en ce genre, c'est de faire tout craindre; Louis XIV fut absolu, fut-il un despote?

Le despote agit par des volontés particulières, brusques et momentanées; le monarque par des volontés générales, motivées et permanentes. L'un donne ses ordres, et entraîne tout par la force aveugle de son pouvoir; l'autre fait des lois et balance tout par le mouvement mesuré de son autorité. Le glaive du despote pèse

dans tous les moments sur tous les points de l'existence de chaque individu en particulier ; le sceptre du monarque soutenu par les lois, s'étend sans violence sur la masse entière de la nation. Voilà, si je ne me trompe, ce qui distingue essentiellement les deux gouvernements.

Si vous me demandez ensuite quelle barrière on peut élever, suivant ces maximes, entre le juste et l'arbitraire, l'autorité et la tyrannie, la loi et l'oppression ; je répondrai que les mœurs, le sentiment de l'ordre, la force des coutumes, l'intérêt même des rois est la garantie naturelle de la liberté politique des peuples. Supposer dans l'avenir un prince assez méchant pour renverser une constitution, à laquelle il doit tout, c'est rêver aux monstres, c'est ressusciter encore un Buonaparte, c'est calomnier la postérité. Si un roi de ce caractère pouvait exister une seconde fois en France, les lois constitutionnelles ne l'enchaîneraient pas. Si ce roi n'est qu'une chimère, pourquoi le réclame-t-on ?

L'autorité d'un monarque français ne peut donc être modérée que par elle-même ou par les lois, dont la seule prudence apprécie l'utilité, détermine l'extension et règle la durée. Elle exclut donc, par sa nature, toute puissance rivale, qui par des entreprises graduées,

par le développement successif d'une doctrine audacieuse, aurait acquis assez de force et de consistance pour ébranler le trône en feignant de défendre les droits du peuple.

Buonaparte aussi voulut se donner l'apparence d'un défenseur des droits du peuple. Il nous donna des constitutions, et nous allons voir comment il s'y prit et ce qui en est résulté.

CHAPITRE XIV.

Première constitution de Buonaparte.

On commença par jeter négligemment, à la tête du public, des lambeaux de cette première constitution, pour en essayer l'effet; mais ils parurent si absurdes qu'on les crut controuvés, et le public allait, disant : *c'est l'âne vert de Pisistrate*, on se moque de nous.

Les versions, d'ailleurs, variaient à chaque instant; tantôt c'était un *protecteur* qu'on mettait à la tête du gouvernement, à l'instar de celui qui avait chassé le parlement d'Angleterre, et tantôt un *summus maximus*, pléonasme latin, dont personne n'entendit la signification. Dans un lieu on annonçait une république aristocratique, dans un autre, une monarchie tempérée. Ici les grands talents devaient occuper les grandes places; là, ils devaient être *absorbés* (1).

Ces variations avaient pour cause première

(1) Ce mot, sorti d'une tête creuse, alla mourir chez le restaurateur.

de sonder l'opinion publique, et pour cause seconde le schisme qui commençait à s'établir dans le cabinet des vainqueurs.

Ce qui les désunissait n'était pas de savoir comment et par quels moyens ils pourraient s'occuper utilement de nos intérêts, et assurer notre repos sur les bases d'une liberté raisonnable; mais bien s'il y aurait une ou plusieurs places au premier rang, et, dans le cas où il n'y en aurait qu'une, quel serait celui qui l'occuperait : en d'autres termes, sur quelle tête on placerait la couronne?

Quelque difficile que devînt le premier rôle, et tout environné de dangers qu'on le supposait, (probablement pour en écarter les ambitieux qui étaient susceptibles de craintes) tout en publiant même que celui qui s'en chargerait ne serait que le maréchal des logis de Louis XVIII, il n'en est pas moins vrai qu'il était ardemment convoité et vivement disputé.

Il n'y avait peut-être pas un député, si obscur qu'il fût, et pas un général du troisième ou quatrième ordre, qui ne se crût en état de le soutenir aussi bien que MM. Syeyes et Buonaparte; tant la révolution avait bouleversé toutes les têtes et confondu toutes les conditions! Mais ceux-ci étaient en première ligne : sur eux se portaient tous les regards; par eux s'était opéré

le grand mouvement du 18 brumaire ; et nul n'osa, dans ce premier instant qui suivait la victoire, se mettre en concurrence avec eux.

Tous les deux également ambitieux, également cachés, et se défiant également l'un de l'autre, s'observaient avec une égale attention; Syeyes redoutait l'audace militaire de son rival, et celui-ci craignait les restrictions jésuitiques du premier. C'était deux renards qui se faisaient la guerre à l'œil, et chose étrange! ce fut le plus jeune qui trompa l'autre.

Il commença par lui ôter toute sa considération, en le représentant aux soldats comme abbé, aux républicains comme royaliste, à la nation comme un homme salarié.

Parlant un soir, et d'un air indifférent, du projet d'aller habiter les Tuileries, Buonaparte demanda à Syeyes ce qu'il pensait de ce projet?

— Je craindrais, répondit celui-ci, que le souvenir du 10 août ne vous y poursuivît.

—Si j'avais été roi au 10 août, reprit l'autre, je le serais encore aujourd'hui; et je voudrais encore dire la messe, si j'avais été prêtre en 1789. (1)

---

(1) Ce mot, par lequel il accusait la mémoire d'un prince infortuné, et qu'on a beaucoup cité, tant qu'il fut empereur, n'est plus qu'une puérile fanfaronade depuis sa déchéance. Sa

Le lendemain de ce propos tous les portraits de Syeyes, comme législateur, comme directeur et comme consul, disparurent de chez tous les marchands d'estampes; et l'on ne vit plus, à leur place, que des *Syeyes* en costume d'abbé.

Une autre fois il s'agissait de consulter le roi de Prusse sur la nouvelle constitution que l'on voulait nous donner; Syeyes offrit sa plume pour écrire la lettre, et Buonaparte présenta Duroc pour la porter. La lettre fut écrite: Buonaparte la lut avec attention et la mit dans sa poche, sans rien dire.—Que faites-vous donc, s'écria Syeyes d'un air étonné?—Je garde votre lettre, reprit Buonaparte, pour en faire votre cour aux républicains; et depuis ce temps-là les républicains restèrent convaincus que Syeyes voulait mettre sur le trône un duc de Brunswick. (1)

---

déchéance a prouvé qu'il n'était pas aussi facile, que lui et bien d'autres l'ont pensé, de résister à l'orage épouvantable du 10 août.

(1) Alors, en effet, le bruit public était en Allemagne, que M. Syeyes avait écrit au duc de Brunswick, pour lui offrir, au nom de la nation, la couronne de France. Celui-ci reçut la lettre, la lut, et la rendant au courier, dit avec beaucoup de dignité: « On s'est trompé d'adresse; c'est à Mitau qu'il faut porter cette lettre. » (Mitau était à cette époque le lieu où ésidait Louis XVIII.)

Enfin, et pour dernier piége qu'on lui tendit, Buonaparte écrivit aux commissions législatives, pour leur demander s'il ne serait pas digne de leur sagesse et de la munificence nationale, de récompenser les grands services que le citoyen Syeyes avait rendus à la nation, par le don d'une belle terre. Les commissions législatives, trouvant cette proposition digne de leur sagesse, décrétèrent sur-le-champ que la terre et le château de Crosne qui appartenait à M. de Brancas, appartiendrait désormais au citoyen Syeyes; et la nation, en apprenant la nouvelle de cet odieux salaire, confondit Syeyes qui l'avait reçu, avec les comédiens, les chanteurs, les danseurs, et tous les hommes dont on achète et récompense le talent avec de l'or (1).

Dès ce moment il fut perdu. Ne pouvant plus obtenir la première place du gouvernement, il renonça volontairement à la seconde. Il se condamna lui-même à la retraite. Sa constitu-

---

(1) Ce fut à cette occasion que le poète Lebrun fit l'épigramme suivante :

Syeyes à Buonaparte a fait présent d'un trône,
Sous ses débris pompeux croyant l'ensevelir ;
Buonaparte, à son tour, lui fait présent de Crosne,
Et l'enrichit pour l'avilir.

tion mutilée, revisée, disséquée par M. Cambacérés, fut livrée au public le 24 frimaire an 8. (15 décembre 1799.)

C'était la cinquième, avons-nous déjà dit, depuis que la manie des constitutions nous avait passé par la tête : et par une singularité remarquable, le nom de Syeyes s'était toujours trouvé inscrit tant sur les registres de leur baptême que sur ceux de leur enterrement.

La première, inaugurée avec les pompes du paganisme, fut enterrée au bruit du canon du 10 août, dans un linceul trempé de sang. La seconde fut engloutie dans le gouvernement révolutionnaire. La troisième se traîna à travers les prisons, les inquisiteurs, les assignats et les échafauds, jusqu'en 1795. La quatrième, travaillée avec soin par les maîtres de l'art, proposée avec solennité, et revêtue du *consentement universel*, violée dans les journées du 18 fructidor, 22 floréal et 30 prairial, vint expirer au palais de St.-Cloud sous les coups de Syeyes et de Buonaparte, c'est-à-dire, de deux hommes dont l'un se vantait d'en être le père, et l'autre le protecteur, c'est à-dire qu'il avait protégé sa naissance avec les canons de vendémiaire. Le pinceau de Callot serait encore trop noble pour de pareilles scènes. Il faut les graver à l'eau-forte, les reproduire dans toutes les lan-

gues et sous toutes les formes, pour la honte du siècle de la philosophie, pour l'instruction des âges futurs, et pour le supplice de tous les charlatans politiques.

Dans cette variété burlesque de constitutions françaises, on remarque néanmoins deux tendances bien opposées, suivant les dates: de 90 à 91, les dogmes et les institutions se dirigèrent en faveur de l'anarchie populaire contre un gouvernement quelconque; de 95 à 99, au contraire, tous les esprits soupiraient après un gouvernement, et la balance des constitutions pencha vers le despotisme.

En prenant la tiare, Sixte-Quint s'écria: « Je suis Pape. » *ego sum papa.* En s'emparant de la couronne, Buonaparte fit plus, il voulut éterniser son usurpation avec sa puissance, il dicta du haut de son trône ces mots superbes: *Buonaparte est Premier Consul de la République*, et la constitution les enregistra.

Rien ne le gênait: il ne se gêna sur rien. Il prit tout ce qui lui convenait. On lui accorda tout ce qu'il voulut. Il se donna la faculté de faire, de promulguer et d'exécuter les lois, de nommer à toutes les places, d'administrer les finances de l'état, et surtout le droit de faire la guerre et la paix, sans consulter personne.

Jamais Aureng-Zeb, jamais Henri VIII,

jamais aucun prince, dans aucun pays, ne fut investi par le fait, de plus d'autorité que l'usurpateur le fut ici par la loi.

De toutes les tyrannies, la plus supportable est celle qui pèse sur les peuples au nom des lois. On sait au moins d'où vient le mal et où porter le remède, quand c'est un monstre qui agit en son nom et par lui-même; mais où trouver, où frapper une abstraction? La loi est un mot sacré et une arme d'autant plus dangereuse qu'elle frappe dans les ténèbres, qu'elle frappe impunément, qu'elle frappe sur des peuples plus civilisés.

Où était notre garantie? Où étaient nos défenseurs contre les attaques réitérées d'un tyran, toujours armé de la loi, abusant du mot de *constitution* pour nous enlever tantôt nos biens, tantôt nos enfants, et toujours le droit de réclamation.

Hier c'était ma tête qu'il demandait, avant-hier c'était la vôtre : demain c'eût été celle du genre humain.

Quels tribuns, quels écrivains, quels conseillers osaient arrêter ce débordement de pouvoirs, et suspendre l'exécution de ses ordres les plus iniques? Le salut de l'état était son excuse, la constitution son rempart, et le tombeau notre dernier asyle.

Tout le monde convient aujourd'hui qu'il fut un tyran, et tous les actes de son gouvernement l'ont assez prouvé ; mais parce qu'il n'arracha le pouvoir qu'à des usurpateurs, bien des gens pensent qu'il n'en fut pas un lui-même (1). C'est ce qu'il faut voir.

---

(1) Un voleur qui en vole un autre, n'en est pas moins un voleur.

On a dit encore qu'il fut appelé au trône par le vœu de la nation ; mais cela n'est pas vrai : et tous ceux qui liront notre ouvrage avec quelque attention, seront de notre avis.

CHAPITRE XV.

Qu'est-ce qu'un usurpateur?

C'EST un homme qui s'est emparé du bien d'autrui et qui le retient injustement.

C'est un homme qui tient la place du souverain légitime, et qui, rébelle à son prince, déclare en état de rébellion tous ceux qui refusent de se soumettre à son autorité.

C'est un homme qui s'entoure de courtisans et d'esclaves; qui propage l'oubli profond de la cité; qui ne fait des lois que pour légaliser ses attentats; qui rend les magistrats les vils instruments de ses vengeances; qui n'admet ni sagesse dans ses conseils, ni raison dans sa conduite, ni bonne foi dans ses traités; qui ne met ni frein à ses caprices, ni bornes à son ambition, ni mesure à ses violences.

C'est un homme qui n'a établi des pouvoirs intermédiaires que pour s'en faire un rempart contre l'opinion publique qui blâme ses excès, et contre la nation qui les souffre avec impatience.

C'est un homme qui s'empare de l'opinion

pour la fausser; de la liberté civile pour l'anéantir, des tribunaux pour assassiner, de toutes les places pour les donner à ses créatures.

C'est un homme qui se sert des finances de l'état pour solder des troupes mercenaires, et de ces troupes pour piller et grossir son tresor particulier.

C'et un homme qui a établi le pouvoir militaire au-dessus de tous les pouvoirs; qui a écrasé tous les droits sous la puissance des baïonnettes; qui a suspendu l'exercice de la charte constitutionnelle, en affectant de la respecter; qui a couvert son pays de traîtres, d'espions, de bastilles, afin d'arracher par la violence une obéissance que repoussent tous les cœurs, afin d'effacer les vestiges du caractère national, afin de façonner une nation libre et généreuse, au joug humiliant des Mamloucs.

C'est un homme enfin qui, non content d'occuper la place de son maître, et d'asservir une nation dont il a feint un moment d'être le libérateur, a porté un systême d'usurpation sur tous les peuples qui n'ont pas voulu le reconnaître, et un plan de dévastation dans tous les pays qui ont tenté sa cupidité.

Si à tous ces traits vous reconnaissez Buonaparte, vous aurez en même temps reconnu un usurpateur.

La France et l'Europe entière auraient vivement applaudi à la journée du 18 brumaire, Buonaparte aurait acquis une gloire immortelle, si, comme quelques personnes le pensèrent, il eût pris le général Monck pour modèle, et s'il n'eût chassé du trône les mannequins qui l'occupaient, que pour y replacer l'héritier légitime que tous les vœux de la nation appelaient; mais pour lui supposer un pareil dessein, il fallait lui supposer en même-temps une élévation d'ame, un désintéressement, une modération, des vertus enfin dont il était bien éloigné.

Il n'avait pour tout sens moral qu'une ambition démesurée. Le bruit se répandit qu'il avait commandé une généalogie, dans laquelle il descendait du fameux masque de fer, frère aîné de Louis XIV; d'où il résultait que Louis XIV, Louis XV et Louis XVI n'étaient réellement que des usurpateurs de la couronne de France; et qu'en la replaçant sur sa tête, Buonaparte n'avait fait que reprendre le bien de ses ancêtres.

Que cette folie lui ait passé par la tête, ou non, toujours est-il certain qu'il avait dès lors conçu le projet de devenir, avant dix ans, le chef de la plus ancienne famille régnante en Europe; et il osa s'en vanter.

Les lettrés révolutionnaires, les beaux-esprits législatifs, l'institut national en corps, la plupart des journalistes, presque tous les poètes lyriques et dramatiques, trop accoutumés à se prosterner devant le crime heureux, s'évertuèrent à célébrer ses projets, ses vertus, ses talents, en même temps que son glorieux avénement. Tous l'enivrèrent d'encens, ils le chantèrent sur tous les tons, sur tous les théâtres; dans tous les discours en vers, en prose; dans les livres, dans les brochures; à la tribune, et sur les tréteaux des boulevards: jamais on ne vit un tel excès d'éloges et de bassesses.

L'un alla jusqu'à dire:

Le peuple souverain, qu'un héros sut défendre,
N'obéira qu'aux lois,
Et l'heureux Buonaparte est trop grand pour descendre
Jusqu'au trône des rois.

Le *peuple souverain*, plus juste et plus désintéressé que les poètes et les courtisans, ne se familiarisait pas aisément avec l'idée, au moins singulière, qu'il fallût descendre pour monter sur le trône; et tous les observateurs sensés ne doutèrent pas un moment que, malgré les dédains orgueilleux qu'on lui prêtait, le modeste Buonaparte ne songeât à *descendre si bas.*

César, maître de l'univers, et l'un des plus

grands hommes qui ait paru sur le trône, n'était pas si modeste que le vainqueur du directoire, il ne résista pas à l'ambition de joindre le mot à la chose; il était loin de penser, avec nos patriotes d'antichambre, qu'un titre généralement respecté par tous les peuples civilisés, et réputé l'emblême de la divinité sur la terre, fût un titre humiliant et au-dessous du mérite d'un citoyen de Rome.

Un autre, et celui-là n'était pas un écrivain périodique, ni un poète lyrique, mais un membre du corps-législatif, prononça ces paroles remarquables : « Pour les armes, ce jeune » guerrier a vécu l'âge immortel d'Alexandre; » pour la paix, ce sont les années de Solon qu'il » commence. »

Un autre, s'érigeant en prophète, révéla ce qui suit :

« Buonaparte a fait la journée du 18 bru» maire, mais ce n'était pas assez. Les royalistes » crurent qu'il allait *s'ériger en maître*, ou ap» peler un Bourbon; il *fait mieux :* il s'est pro» posé de *rendre les hommes heureux et* » *bons.* » (Entretien politique sur la situation actuelle de la France, page 24.)

On verra plus loin que les flatteries des départements n'étaient pas au-dessous de celles des écrivains de Paris.

Ces Messieurs n'imaginaient pas apparemment de moyen plus ingénieux de flatter leur héros, qu'en avilissant le trône auquel il prétendait, et en mettant à ses pieds la couronne qu'il brûlait de se mettre sur la tête (1).

Arrêtons-nous un moment ici, pour considérer jusqu'à quel degré d'avilissement tombèrent la plupart des écrivains de ces malheureux temps.

---

(1) « S'il est permis de s'honorer de quelque prescience, Nous devons nous féliciter d'avoir deviné cet homme, il y a quinze ans, et à l'époque où ses flatteurs en faisaient déjà un grand homme, au-dessus de tous les grands hommes de tous les temps : nous publiâmes dans l'histoire du 18 fructidor, deuxième volume, page 167, les réflexions suivantes :

« Tandis que cet aventurier s'agenouillait devant Mahomet au Caire, après s'être agenouillé devant le pape à Rome, et avoir fait profession d'athéisme à l'institut, ses stupides admirateurs s'écriaient à Paris : *Cet homme est né pour gouverner les nations !* Dites plutôt qu'il est né pour les égorger. »

CHAPITRE XVI.

De la bassesse de quelques écrivains.

C'EST une noble profession, sans doute, que celle d'éclairer les hommes, et d'exercer par les lumières une influence d'opinion, quand cette influence est dirigée vers un but utile, vers le repos public, vers une liberté sage; mais nous sommes forcés de convenir que cette même profession est étrangement avilie par la plupart de ceux qui l'exercent aujourd'hui, et qui l'exerçaient à l'époque du 18 *brumaire.*

On peut distinguer les écrivains de ce temps en deux classes : les uns que j'appelle *faméliques*, et qui écrivaient pour avoir du pain; les autres qu'il convient de nommer *proxénètes*, et qui, livrés à quiconque voulait les acheter, travaillaient sans cesse à la corruption des mœurs, par celle du pouvoir. Les premiers étaient bien vils sans doute, les autres l'étaient encore plus.

Quel vil et honteux métier que celui de se tenir toute la journée à la porte du palais des gouvernants, pour leur dire, au fur et à me-

sure qu'ils arrivent : *Monseigneur, soyez le bien venu, vous êtes le plus grand homme qui ait jamais existé;* et n'est-ce pas là l'équivalent de ce qu'ils ont dit successivement à Necker, à Mirabeau, à Robespierre et à Buonaparte?

Quelque chose qui arrive, quoi qu'on fasse pour rétablir les trônes ou les renverser, pour avoir un roi légitime ou un usurpateur, ces *hommes reptiles*, toujours à l'affût des circonstances, toujours prêts à tout évènement, toujours lestes dans leurs évolutions, se glissent partout, arrivent à tout, et sont toujours les premiers à offrir leurs services au vainqueur, en lui jurant foi et hommage, et en lui protestant qu'ils ont constamment été dévoués à ses intérêts.

Ce n'est pas tout; ces misérables sycophantes, joignant l'audace à la bassesse, et le mensonge à leurs crimes, croyent pouvoir effacer le souvenir de leur conduite, en accablant d'injures et d'outrages l'idole qu'ils encensaient la veille; en rejetant effrontément toutes leurs turpitudes sur le compte du malheureux qui a succombé, en l'accusant de toutes les fautes et de tous les délits qu'ils lui ont fait commettre, et dont ils ont été les complices; en soutenant avec une hardiesse qui serait risible, si elle n'était pas si

souvent couronnée du succès, qu'ils n'ont jamais outragé ce qu'ils louent, ni loué ce qu'ils outragent.

Ah! c'est dans les révolutions, que les hommes démasqués laissent voir de vilaines figures, et donnent une méprisable idée de l'humanité!

Par exemple: MM. tels et tels, qui se pavanent aujourd'hui dans leurs chaises curules, et qui vont bientôt aller se précipiter dans les antichambres de Versailles, n'ont-ils pas dit à Robespierre qu'il était le *sauveur de la république;* à Merlin qu'il était l'*ange de la justice;* à Buonaparte qu'il était le *dieu de la guerre.* Ils diraient au diable qu'il est l'ange de lumière, si le diable en personne se présentait à eux, la couronne sur la tête, et le sceptre à la main (1).

Comment nos princes pourraient-ils ajouter foi à des protestations si banales? Comment

---

(1) Ce serait une criante injustice de confondre tous les gens de lettres avec ceux que nous signalons ici avec tant de sévérité. Il y a eu dans ces temps déplorables, des hommes qui n'ont point fléchi le genou devant les faux dieux, et parmi ces honorables exceptions, nous avons bien du plaisir à rappeler les noms de MM. Delille, La Harpe, Ducis, Lemercier, auteur d'*Agamemnon*, Châteaubriand, etc. L'exil, les persécutions et l'indigence, ont été leur partage; l'estime universelle et le témoignage d'une bonne conscience en furent le dédommagement.

accorderaient-ils leur confiance à des hommes qui ont trompé la confiance de tout le monde? Non, non, ils ne puniront point des fautes comme des crimes, et ils fermeront les yeux sur une multitude de crimes passés, et qui furent peut-être les suites inévitables d'un bouleversement général; mais ils fermeront en même temps leurs oreilles aux plates adulations des hommes qui ont loué Buonaparte et Robespierre; ils fermeront leurs cœurs aux insinuations et aux conseils de ceux dont les conseils et les insinuations ont fait, depuis 20 ans, notre honte et nos malheurs.

Mais n'est-il pas à craindre que le mépris que méritent et la bassesse et l'hypocrisie de tant d'écrivains déhontés, ne rejaillisse jusque sur la profession qu'ils exercent?

Quand on a été condamné, comme nous l'avons été, à parcourir tout ce qui, depuis vingt-cinq ans, est sorti des presses françaises, nous avouons qu'on peut-être désenchanté de la gloire que notre littérature avait acquise dans les deux derniers siècles. Mais ce n'est pourtant pas une raison de confondre dans le même sentiment les lettres et les lettrés.

Les hommes, que n'aveugle aucun ressentiment, conviendront aisément que si les lettrés se sont étrangement dégradés pendant la

révolution, les lettres n'en sont pas moins honorables, pas moins utiles, pas moins le plus noble délassement de l'esprit humain (1). Elles furent, dans tous les temps, l'objet des études des hommes distingués par leur esprit, et des égards des plus grands princes. Auguste aimait à s'entretenir familièrement avec Horace et Virgile. Louis XIV disait à Racine et à Despréaux : *Souvenez-vous que j'ai toujours deux heures à vous donner par semaine.* François Ier. s'honora du titre de *père des lettres.*

L'impératrice de Russie, Catherine-la-grande, écrivait à Voltaire : « J'ai reçu, monsieur, vos ouvrages et votre buste. L'un fait, depuis six mois, le plus bel ornement de mon appartement ; et les autres, mon étude journalière. » (*Correspond. de Volt.*, vol. 88, lettre XVI.)

On convient d'ailleurs que les lettres contribuent à la prospérité des empires ; qu'elles

---

(1) « Les belles-lettres, dit Cicéron, sont l'aliment de la jeunesse et l'amusement de la vieillesse ; elles ajoutent de l'éclat à la prospérité, et sont d'une grande ressource dans l'adversité. Elles font nos délices dans l'intérieur de la maison, et notre gloire au dehors ; elles nous tiennent fidèle compagnie aux champs, à la ville, en voyage, partout... *Delectant domi, non impediunt foris, pernoctant nobiscum, peregrinantur, rusticantur* ; Cic. off. I. 4.

fournissent tout à la fois un objet précieux de commerce, un moyen d'améliorer ou d'adoucir les mœurs, et un instrument propre à maîtriser les esprits égarés par tant de séductions, et à ramener les cœurs aigris par tant de calamités.

Si, à tous ces titres, et à beaucoup d'autres qu'il serait trop long d'énumérer, les belles-lettres ont toujours été placées au premier rang de l'industrie humaine, il est raisonnable de croire qu'elles ne déchoiront pas de ce haut rang, parce que de vils courtisans, de bas flatteurs, des écrivains faméliques ou proxénètes ont pris le nom de *gens de lettres*, comme les laquais prennent à l'office les titres de leurs maîtres (1).

---

(1) « Quant à la tourbe de faiseurs de chansons et de romans, des préfets de collége, des répétiteurs, des philosophes de clubs, des cuistres et des rhéteurs qui ont consacré leurs talents à célébrer Marat, Robespierre et Buonaparte; c'est abuser étrangement des mots, que de les nommer *gens de lettres*. (*Mercure britannique*, *N*°. 33.)

CHAPITRE XVII.

Événements qui suivirent la nomination du Premier Consul.

On agita dans le conseil la question de savoir si la nouvelle constitution serait, ou non, soumise à l'acceptation du peuple, réuni en assemblées primaires. Le souvenir, encore récent, des troubles qui avaient agité les assemblées primaires de l'an 3, fit rejeter ce mode d'acceptation, et on lui en préféra un autre plus commode et moins sûr; celui d'ouvrir des registres, dans lesquels chaque citoyen aurait la liberté d'aller déposer son vote; mais que le gouvernement aurait aussi de son côté la faculté de vérifier, de falsifier et d'arranger à son gré.

Le ministre de l'intérieur fut chargé de dépouiller ces registres, et de faire en sorte que la constitution nouvelle présentât une masse de suffrages incomparablement plus forte que toutes les constitutions précédentes. En conséquence de cet ordre, le ministre de l'intérieur trouva tout simple d'élever le nom-

bre des votes à trois millions cinq cent mille, c'est-à-dire, il supposa que tous ceux qui savaient écrire en France avaient déposé leur nom dans ces registres, et voté en faveur de la constitution. Et pour mieux faire ressortir l'éclat de son tableau, il mit à côté celui des précédentes acceptations ; savoir : la constitution de 1791 ne fut point acceptée nominativement ; celle de 1793 eut en sa faveur 1,800,918 votes ; celle de 1795, 1,057,390.

De pareils comptes ne sont bons qu'autant qu'ils sont réglés contradictoirement. Eh! qui a réglé ceux-ci? Le comptable seul les a faits, réglés, arrêtés : on chasserait honteusement, comme un fripon, l'intendant qui se conduirait avec son maître de la manière dont Buonaparte en agit alors avec la nation.

Les journaux annoncèrent gravement que la nouvelle constitution avait été librement, solennellement et unanimement acceptée. Les *familiers* exaltèrent ses avantages présents, ses bienfaits futurs et la supériorité des vues de son auteur au-dessus des vues de tous les législateurs précédents. On fit arriver de tous les départements des adresses de félicitation, en comparaison desquelles les flatteries du sénat romain, sous l'empire de Tibère, sont

des modèles de courage et de retenue. Citons-en des fragments.

« Vous avez réduit le génie des langues à ne pouvoir plus exprimer assez dignement la grandeur et l'immensité de vos services. » *Départ. de Calais.*

« A la fleur de l'âge, vous avez tari toutes les sources de la gloire. » *Ville de Tours.*

« Votre gloire surpasse celle de tous les héros de l'antiquité; *elle n'a point coûté de larmes.* » *Départ. des Deux-Sèvres.*

« Pourquoi n'êtes-vous pas immortel au physique, comme vous l'êtes au moral. » *Dép. du Golo.*

« Le génie français était éteint, vous l'avez recréé. » *Départ. des Landes.*

« L'empire le plus glorieux est celui où les guerriers ont Mars pour chef, et où Minerve tient les rênes de l'état ; nous admirons Mars et Minerve dans Buonaparte. » *Départ. de la Sarre.*

Tandis que le consul respirait avec volupté l'odeur de ces différents parfums, le président de l'Institut lui adressait un discours, qu'il termina par le passage suivant :

« Peut-être en ce discours, une teinte d'éloge offense votre ame indulgente sur tout le reste, mais, sur ce point seul, trop sévère. Car le

ciel ne veut pas qu'aucun homme, pas même vous, possède toutes les sortes de courage, et il vous a refusé celui de supporter la louange la plus légère et la mieux méritée. »

La constitution fut mise en activité le jour de Noël; et ce jour-là les nouveaux fonctionnaires publics entrèrent en exercice.

Parmi ces fonctionnaires on distinguait :

Un premier consul aux appointements de 500,000 francs.

Deux autres consuls aux appointements de 150,000 fr. chacun.

36	Conseillers d'état à.	25,000 fr.
80	Sénateurs à.	36,000
100	Tribuns à.	15,000
300	Législateurs à.	10,000

Les dévots crurent entrevoir dans la coïncidence du jour de Noël, et de la mise en activité de la constitution, un augure favorable au rétablissement de la religion catholique et au rappel de nos anciens évêques; et leurs conjectures ne parurent pas dénuées de fondement, lorsqu'on lut l'arrêté du Consul qui ordonnait d'élever un monument à la mémoire de l'infortuné Pie VI, que le directoire avait fait mourir à petit feu; mais c'était encore là une de ces illusions qu'il est si facile de faire

naître en France, parce que nous sommes de tous les peuples celui qui passe le plus aisément de l'espérance à la crainte et de la crainte à l'espérance.

Le gouvernement se hâta de dissiper celle-ci par la note suivante :

« La liberté de conscience est à peine dé-
» crétée, que les prêtres cherchent à soulever
» l'immense bétail des fanatiques, maudissent
» la main qui a voulu les soulager, renversent
» les attributs républicains, abattent les arbres
» de la liberté, et signalent, en lettres de sang,
» leur affreuse devise : *Religion catholique et*
» *royauté*. »

Certes, une pareille note, et en pareil style, était bien faite pour détromper les dévots et les royalistes, et n'annonçait pas plus l'intention de rétablir le trône des Bourbons, que les autels de l'Eglise romaine.

De son côté, le ministre de la police écrivit aux administrations départementales :

« Faire rentrer quelques prêtres déportés,
» fut un acte de morale et d'humanité. Le gou-
» vernement a voulu consacrer la liberté des
» opinions religieuses, mais non la résurrec-
» tion du fanatisme ; ramener parmi le peuple
» des précepteurs d'une morale antique et ré-
» vérée, mais non des réacteurs sanguinaires

» et des vengeurs superstitieux. La liberté des
» cultes est l'ouvrage de la philosophie et de la
» politique, l'intolérance des sectes est celui
» de l'ignorance et du crime. Le gouverne-
» ment veut que tous les cultes soient libres, et
» qu'aucun ne soit dominant; la nature entière
» atteste que c'est aussi le vœu de son auteur.
» Si le despotisme a besoin d'une religion exclu-
» sive, la république demande des religions
» hospitalières. Le ciel ne veut pas qu'on trou-
» ble la terre pour l'honorer. »

S'il était encore nécessaire de démontrer l'insuffisance et l'abus de tous ces grands mots de *fanatisme*, de *superstition*, d'*intolérance* et de *réacteurs*, combien cela nous serait facile, en décomposant le discours du ministre de la police, et en appliquant les reproches qu'il fait aux prêtres, aux ministres et autres agents de Buonaparte? Combien il nous serait facile de faire rougir ces derniers, en leur rappelant et la lâcheté avec laquelle ils servaient la tyrannie, et la férocité avec laquelle ils tourmentaient leurs victimes, et la mauvaise foi avec laquelle ils employaient le langage de la philosophie, de la morale et de la tolérance, pour justifier leur intolérance et les actes de leur affreux despotisme! Mais ce serait aujourd'hui prendre une peine inutile, et nous ne dirions que ce que

tout le monde sait. Ce que nous devons seulement faire remarquer ici, c'est que les Royalistes et les Catholiques, qui, après avoir souffert tout ce qu'il est possible de souffrir, sous la tyrannie de la convention et du directoire, s'attendaient à jouir de quelque relâche sous le nouveau gouvernement, s'aperçurent alors seulement de leur erreur.

Nous étions destinés, avec cet homme, à devenir continuellement le jouet des conjectures hasardées et des fausses espérances. Ses paroles nous promettaient tous les jours la paix, le repos et la liberté, et tous les jours sa conduite nous faisait craindre le despotisme le plus absolu, des déchirements intérieurs et la guerre étrangère. Il fondait insensiblement sa tyrannie sur notre crédulité. Il réduisait l'oppression en système, l'obéissance en esclavage, et l'opinion publique au silence. Il pervertissait les mœurs, les usages, les anciennes traditions; et ce qui restait de lumières dans la nation, se perdait dans le vague des airs. Tour à tour soutenu par la force des baïonnettes et par les séductions de l'espérance, il étendait sa doctrine perverse sur toute la nation, par le moyen des journaux asservis, des poètes à ses gages, des espions décorés, des brochures faites à la police, et des homélies composées dans les bureaux des relations extérieures. Il avait un art

inconnu jusqu'à lui de nous amorcer, en nous maltraitant. Il avait appris quelque part que toutes les affaires de Rome, qui se traitaient à la tribune sous le gouvernement républicain, étaient renfermées dans le palais, sous le gouvernement des empereurs; et il couvrit d'un voile impénétrable toutes les parties de l'administration. Il nous faisait accroire que la liberté était toujours l'idole de la nation; que l'ordre et la tranquillité renaissaient dans les provinces; que la propriété serait aussi respectée que son autorité, et déjà il nous traitait comme des bêtes de somme, destinées à son service; et déjà il croyait nous faire grâce de tout ce qu'il ne nous enlevait pas.

Il écrivit au roi d'Angleterre pour lui notifier son élévation, et lui demander la paix.

Le ton de sa lettre était modéré; mais le style qu'il avait essayé de copier sur le protocole de l'ancienne cour, en s'affranchissant toutefois des formules ordinaires et reçues dans la diplomatie, prêtait un peu au ridicule; les propositions qu'il faisait, n'étant appuyées d'aucune garantie, les journaux anglais prirent la liberté d'en rire; et lord Grenville répondit au nom du roi: que *l'Angleterre consentirait à faire la paix avec la France, quand elle verrait dans son gouvernement une stabilité qui la lui garantirait.*

Assurément cette réponse était sage et convenable; mais elle piqua vivement l'amour-propre du premier consul, qui n'eut ni assez de fierté pour déguiser sa colère, ni assez d'esprit pour l'ennoblir.

Il fit insérer dans les journaux, des injures grossières contre le gouvernement anglais, et entr'autres que *la réponse du lord Grenville était le cri délirant d'un satrape guelphe.*

Dans le même temps, le tribunat osa manifester une ombre d'opposition; il fut tancé vertement et menacé d'une *épuration*, qui eut lieu quelques mois après.

Quelques journalistes s'avisèrent de discuter des points de doctrine politique, qu'ils décidèrent d'après les notions les plus communes du droit public; mais leurs décisions, se trouvant en opposition avec les vues du premier consul, furent jugées séditieuses; leurs feuilles furent supprimées, la presse fut soumise aux ordres de la plus sévère police, la pensée se renferma au fond des ames; et les fiers républicains de Paris furent un peu moins libres dans leurs épanchements que les esclaves de Maroc et d'Alger.

Un objet plus important vint alors occuper leur attention, ce fut la guerre des chouans.

Buonaparte, qui songeait déjà à la recommencer avec l'Autriche, ne voulait pas laisser

derrière lui un noyau de guerre civile, qui pouvait embarrasser sa marche, et gêner ses projets. La Bretagne et l'Anjou en étaient depuis longtemps le théâtre. Des paysans indociles au joug de nos tyrans populaires, défendaient avec un rare courage le culte de leurs pères, et la liberté de leurs enfants ; le directoire envoyait tous les jours contr'eux de faibles détachements de gendarmerie, ou de troupes de ligne, qui étaient battus, et qui leur apprenaient de plus en plus à se battre. Ils avaient à leur tête quelques braves capitaines qui avaient déjà fait la guerre de la Vendée, et qui comptaient bien faire tourner au profit de Louis XVIII, cette insurrection que la haine seule qu'inspirait le directoire, avait provoquée.

Au fait, ce n'était qu'une guerre de partisans : il n'y avait point d'armée en campagne ; mais les différents partis, en se réunissant, pouvaient en former une et inquiéter Paris.

Il s'agissait de prévenir ce danger, et de mettre fin décidément à ces troubles de l'intérieur ; à cet effet, Buonaparte envoya en Anjou le général Brune, à la tête d'une armée de 60,000 hommes, et lui donna, avec une grande étendue de pouvoirs, commission de terminer la guerre à quelque prix que ce fût, c'est-à-dire par force ou par ruse ; soit en combattant, soit en négociant. Le général Brune

combattit et négocia avec le même succès; il jeta la division parmi les chefs, tailla en pièces plusieurs partis, désarma les vaincus, fusilla les plus mutins, intimida et dispersa les autres; bref, en deux mois d'une campagne d'hiver, il termina une guerre qui durait depuis quatre ans, et avait jeté l'alarme dans l'ame du *dieu de la guerre.*

MM. de Frotté, d'Autichamp, de Scépeaux, de Bourmont et Bernier, que le général Brune avait traités avec de justes égards, reçurent du premier consul l'invitation de venir à Paris, terminer avec lui ce que les négociations avaient commencé en Bretagne: les quatre derniers y vinrent. M. Bernier, ancien curé de Saint-Laud, d'Angers, se laissa gagner par les fausses promesses et les paroles caressantes du consul: il fut nommé évêque d'Orléans.

M. de Frotté, qui se défiait avec raison des paroles d'un homme qui n'en tenait aucune, crut devoir prendre quelques précautions pour sa sûreté personnelle, avant de se rendre à Paris. Cette défiance le perdit: il fut arrêté et fusillé comme rebelle, malgré le traité qui le déclarait libre et compris dans la capitulation.

MM. de Bourmont, de Scépeaux et d'Autichamp n'apprirent cette nouvelle qu'avec indignation, et s'en plaignirent avec amertume. On

10

ne leur répondit qu'en les faisant arrêter et renfermer dans une citadelle.

Tranquille de ce côté, le premier consul ne songea plus qu'à porter la guerre dans l'Italie, qu'il convoitait toujours comme une proie que personne n'avait le droit de lui disputer. Il sentait d'ailleurs que la paix le tuait à Paris : on épluchait ses paroles, on critiquait ses actions, on murmurait contre lui ; il avait besoin de la guerre pour occuper les esprits, et pour retremper son autorité.

CHAPITRE XVIII.

Les mécontentements s'annoncent de toutes parts.

TANDIS que le président du tribunat s'écriait que, « par l'*élan de la pensée*, nous étions tous » heureux, que nous jouissions déjà de tous » les arts utiles qui répandent l'abondance et » la vie, et même de tous les arts agréables, en- » fants joyeux de la liberté, et le gage de la » prospérité des empires; » la liberté, les arts et les plaisirs commençaient à se ressentir des atteintes du despotisme qui devait bientôt les étouffer.

Chaque jour, des lois réglementaires et des lois fiscales révélaient le secret du despote, et l'excès de ses inquiétudes, et son défaut de prévoyance. Il devenait plus clair de jour en jour, pour tous les hommes forts, que celui-ci était au-dessous de son rôle.

Le parti de l'opposition se formait en silence, et se composait de tous ceux qu'il avait trompés par ses audacieux mensonges, de ceux qu'il écrasait sous le poids de son autorité; de ceux qu'il humiliait par son orgueil; enfin de ceux

qu'il privait de leur fortune ou de leur liberté.

Républicains, modérés, jacobins et royalistes supportaient son joug avec une égale impatience, et commençaient à s'exprimer sur son compte avec une égale indignation.

Il n'ignorait ni leur mécontentement ni leurs propos. Une armée d'espions, qu'il payait libéralement, le servait fidèlement; il avait monté lui-même une contre-police très savante dans l'art d'écouter aux portes. A la tête de cette armée se trouvait un ancien journaliste, sorte de petit pédant, bien rogue et bien suffisant avec ceux qui l'avaient deviné; bien insinuant et bien vil avec ceux dont il trompait la confiance, ou dont il attendait des services (1). Il avait pour lieutenants des militaires destitués, des avocats rayés du tableau, des répétiteurs de collége, d'anciens nobles dégradés, et jusqu'à des académiciens qui ne savaient pas mourir de faim plutôt que de faire ce honteux métier.

Buonaparte savait, par leurs rapports, qu'il

(1) On trouve le nom de cet homme dans la liste de ceux que lord Malmesbury salariait à Paris, pour trahir les intérêts de la république; dans celle des correspondants d'Imbert-Colomès, qui servait la cause du roi, et dans celle des espions de Buonaparte qui la trahissaient.

n'était aimé nulle part, et qu'il avait des ennemis dans le sénat, dans le conseil d'état, et jusque dans l'intérieur de sa famille.

Son propre frère, Lucien, alors ministre de l'intérieur, ne cachait pas son mécontentement, et accusait assez hautement tantôt la folie, et tantôt les sottises du premier consul. Des conseillers d'état avaient tenu des propos indiscrets, et eurent lieu de s'en repentir. Des ex-conventionnels reprenaient doucement leurs anciennes allures, et les royalistes leurs espérances tant de fois déçues. Quelques sénateurs osaient élever la voix contre la marche irrégulière du gouvernement ; d'autres avaient reçu des humiliations au palais et n'y reparaissaient plus. Une dame, célèbre par son esprit, lançait contre le consul des épigrammes sanglantes qui étaient répétées dans les salons ; on colportait des caricatures et des calembourgs, dans lesquels le français se dédommageait, par la satyre, de la contrainte qu'on imposait à sa gaîté.

Le nombre des mécontents augmentait ; il en connaissait plusieurs, il vit en eux tous les français. Il fut convaincu qu'il était généralement détesté, et résolut dès-lors de se faire craindre par tous les moyens possibles : il dit comme Domitien, *oderint dùm metuant*.

Mais pour se faire craindre impunément, pour empêcher que la crainte qu'il inspirait, n'armât contre lui la main des assassins, ou ne finît par soulever un peuple de mécontents, il pensa que la guerre était nécessaire.

La guerre, de la manière dont il l'avait toujours faite par la mauvaise foi et par de grands sacrifices d'hommes, lui promettait de nombreux trophées; et de tous les prestiges humains, la gloire militaire est celui qui étonne, qui trouble, qui domine le plus la raison. Le peuple, qui en paie tous les frais, n'en aperçoit que l'éclat, et il est toujours prêt à se prosterner devant ce fantôme couronné de palmes et de crêpes funèbres.

Avec la guerre d'ailleurs il acquérait les moyens de la faire et de l'éterniser. Une guerre en appelait une autre, et toutes lui fournissaient l'argent qui en fait le nerf. Le vol, le pillage, les exactions, les concussions militaires souriaient à sa cupidité, autant que la gloire de conquérant flattait son ambition. Il voulait conquérir l'Europe pour la piller, et la piller pour l'asservir.

La guerre fut donc déclarée à l'Autriche; mais avant d'aller prendre le commandement de son armée en Italie, il crut devoir aller prendre possession des Tuileries.

CHAPITRE XIX.

Il va s'établir aux Tuileries.

Le directoire avait choisi le Luxembourg pour son palais ; mais ce palais, tout magnifique qu'il est, parut trop chétif au premier consul ; il lui en fallait un plus grand, plus noble, plus digne enfin de la place qu'il occupait et du titre qu'il ambitionnait. Celui des Tuileries réunissait ces avantages; il le fit meubler avec tout ce qu'il put rassembler des meubles de la couronne, annonça qu'il irait s'y établir, et voulut même donner à cet établissement un air de grande cérémonie qui pouvait en faire deviner le motif.

En allant prendre possession du palais de nos rois, on pouvait aisément présumer qu'il ne tarderait pas à s'emparer de leur couronne, et il osa, dès ce moment, en déployer la magnificence.

Le 21 février 1800, il sortit du Luxembourg dans un carrosse traîné par huit chevaux blancs, escorté par vingt-six autres carrosses, précédé par cent cinquante musiciens, et entouré par quatre mille hommes de garde.

L'or et l'argent brillaient sur les carrosses, sur les housses des chevaux, sur les livrées des domestiques, sur les habits des gardes. Louis XIV, dans toute sa magnificence, n'avait pas étalé un plus grand luxe.

C'était un spectacle nouveau pour le peuple, depuis la chute du trône; et cependant le peuple n'en fut pas très émerveillé : il parut le considérer avec plus d'étonnement que d'admiration. Malgré tous les efforts de la police pour l'émouvoir et l'engager à crier *vive Buonaparte*, il resta froid et silencieux. Ce silence morne ne laissa pas que de gâter un peu le prix du triomphe aux yeux du triomphateur; mais au lieu d'en recueillir une leçon utile à ses intérêts, il n'y vit qu'une conspiration contre sa gloire, et une cabale odieuse des ennemis de son pouvoir.

Le simple bon sens devait l'avertir de son erreur; et s'il n'avait pas été aveuglé par son extrême vanité, il eût deviné dans les yeux du peuple la cause de son silence.

Quel était donc cet homme qui allait ainsi s'emparer du palais de nos rois? D'où venait-il, et où allait-il?

N'est-ce pas de ce même palais que le meilleur et le plus infortuné de nos monarques avait été arraché par la plus monstrueuse violence,

traîné dans la tour du Temple, et de là à l'échafaud? et par qui, par ces mêmes hommes qui, naguères encore, jouaient le rôle de *Levellers* (1) sous l'infâme Robespierre, et aujourd'hui revêtus de la pourpre sénatoriale, escortaient le nouveau Cromwell dans sa marche triomphante.

N'est-ce pas de ce même palais que l'infâme Robespierre sortit également en triomphe pour aller au Champ de Mars offrir à l'Être suprême des vœux qui ne furent pas exaucés? Et à quelle époque? Alors que se croyant à l'apogée de sa puissance, il avait en effet un pied dans l'abîme qui l'engloutit six semaines après.

C'est encore de ce même palais que fut donné l'affreux signal de mort contre les sections de Paris, et qui le donna? celui-là même qui se dit aujourd'hui leur libérateur et leur maître, et qui, dans son fol orgueil, se croyant l'héritier de soixante-cinq rois, ose venir s'installer dans leur demeure, au milieu des ombres plaintives

---

(1) *Levelers*, ou *Niveleurs*; c'est ainsi qu'on appelait en Angleterre les factieux qui, sous le règne de Charles I[er]., préparèrent sa chute, en prêchant l'égalité des droits et des fortunes, et s'emparèrent des places et des honneurs, sous le règne du *protecteur*. Les hommes qui ont joué le même rôle en France, ont été flétris du nom de *sans-culottes*.

de Louis XVI, de Marie-Antoinette, du duc d'Enghien, et de tous les malheureux qui ont péri le 10 août et le 13 vendémiaire.

Je crois bien que le peuple, témoin muet de la brillante cérémonie qu'on n'avait imaginée que pour l'éblouir, ne faisait pas tous ces rapprochements; mais le bon sens qui l'éclaire toujours, quand il n'est pas égaré par des factieux, lui faisait voir en ce moment Buonaparte sous le seul point de vue d'un usurpateur. Il blâmait, par instinct, son ambition, son faste et son erreur, et telle était la cause de son silence et de sa stupéfaction.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

N°. Ier.

Trahison des chevaliers de Malte.

Paris, 23 vendémiaire an 8.

« Le citoyen Dolomieu, savant distingué, et membre de l'institut national, avait accompagné le général Buonaparte en Égypte. Il en revenait, il y a environ sept mois, avec quelques autres Français, lorsque le bâtiment sur lequel il était embarqué, battu par la tempête et faisant eau de toutes parts, fut forcé de relâcher dans le port de Tarente. Arrêté aussitôt, ainsi que ses compagnons de voyage, il souffrit d'abord avec eux une captivité de soixante-trois jours, après quoi il fut transporté à Messine, où il fut renfermé comme prisonnier d'état: et pourquoi? parce que des chevaliers de Malte l'accusent formellement d'avoir trahi leur ordre et livré leur île à Buonaparte; ils demandent qu'il soit soumis à une procédure criminelle. »

« Pour répondre à cette accusation, il suffirait de dire que le citoyen Dolomieu ne devait plus rien à cet ordre, auquel il avait renoncé depuis long-temps, et qu'il devait tout à la France, dont il était citoyen... »

(*Extrait du rapport du ministre des relations extérieures.*)

Il faut convenir qu'une telle réponse est loin d'être satisfaisante. Aussi personne n'y ajouta foi, et n'en fut satisfait.

N°. II.

Emprunt forcé.

« Il paraît que l'emprunt forcé de cent millions, n'a produit dans toute la république que cinq millions, sur quoi votre commission propose de le faire percevoir par une taxe de cinq décimes par franc, sur le principal des contributions foncière, mobiliaire, personnelle et somptuaire. »

(*Extrait du rapport fait le 9 brumaire an 8*, par le citoyen Thibault, organe de la commission des finances.)

N°. III.

Fête donnée à Buonaparte, dans le temple de la Victoire.

Paris, 16 brumaire an 8.

« La fête donnée hier à Buonaparte a été très brillante; le temple de la Victoire était décoré avec magnificence, orné de tapisseries et d'une multitude de drapeaux enlevés aux différents ennemis de la république.

Il n'y avait ni femmes, ni spectateurs. Le nombre des couverts était de 750. Voici les *toast* qui ont été portés.

Par le directoire, *à la paix.*

Par Buonaparte, *à l'union des cœurs.*

Dans le fond du temple, au-dessus du ci-devant grand

autel, on lisait au milieu des trophées : *Soyez unis, vous serez vainqueurs.* L'orgue a été touché par Couperin. »

(*Extrait du Rédacteur, journal officiel, N°.* 1421.)

N°. IV.

Ordre du jour.

Paris, 18 brumaire an 8.

Le général Buonaparte nomme le général de division Lefèbvre, son premier lieutenant, et le général de brigade Andreossy, chef de l'état-major-général.

Le général de division Murat commande toutes les troupes à cheval. Le général de division Lannes commande au palais des Anciens. Le général de brigade Marmont commande l'artillerie. Le général de division Berruyer conserve le commandement des Invalides. Le général de brigade Morand conserve le commandement de la place de Paris.

Signé BUONAPARTE.

N°. V.

Liste des officiers généraux et particuliers, qui ont coopéré aux journées des 18 et 19 brumaire.

L'amiral Bruix. — *Les généraux de division* Lefèvre, Berthier, Serrurier, Leclerc, Murat, Beurnonville, Moncey, St.-Remy, Dupont, Boudet.

Les généraux de brigade Gardane, Saurine, Amey, Debilly, Andreossy, Solignac, Léopold Berthier.

Les adjudants généraux Fontaine, Lavalette, Luthier, Jubé, Verlet, d'Halancourt, David, Bonami, Bremon, Guibal, Dumanoir (de la marine).

Les chefs de corps Sebastiani, Cauro, Dutailly, Duroc, Bessières, Durand, Beaumont, Millet.

Les officiers supérieurs de la garde du directoire, Berruyer, Humbert, Fusil, Ochler.

Les chefs d'escadron Lavalette, Louis Buonaparte, Beclair, Berthelemy, Christophe, Thierad, Maupetit, Buisson, Bruyère, Sparre.

Les chefs de bataillon Simon, Deconchy, Delosc.

Les aides de camp Eugène Beauharnais, Royer, Tritz, Lefèvre, Dumoutier, Morin, Laas.

Les adjudants généraux Faber, Fouchy, Taulane, Bacciochi, Billiard, Lemaire, Menou, Jouffre.

Le commissaire des guerres d'Albon.

N°. VI.

Le dieu de la guerre.

« Je me suis échauffé, disait Buonaparte à ses familiers, le lendemain de la fameuse séance de Saint-Cloud; je me suis échauffé et j'ai fini par une mauvaise phrase : *le dieu de la guerre est avec moi.* Les français ont le tact des convenances; à peine eus-je prononcé ces paroles qu'un murmure général me fit sentir mon tort. Mais que voulez-vous? Ils m'ont gâté le long de la route; ils

m'ont tant répété ces mots, de Marseille à Paris, qu'ils me sont restés. »

(*Extrait du Rédacteur, journal officiel*, n° 1429.)

Voilà au moins une sorte de franchise, et un aveu très singulier dans la bouche d'un homme si étranger à toute espèce de franchise.

N°. VII.

Proclamation du général en chef Buonaparte.

19 Brumaire, onze heures du soir.

A mon retour, j'ai trouvé la division dans toutes les autorités; tous les partis sont venus à moi, m'ont confié leurs desseins, dévoilé leurs secrets, et m'ont demandé mon appui : j'ai refusé d'être l'homme d'un parti.

Le conseil des anciens m'a appelé, j'ai répondu à son appel. Un plan avait été concerté par des hommes en qui la nation est accoutumée à voir des défenseurs de la liberté, de l'égalité, de la propriété (MM. Fouché, Syeyes, Rœderer, Regnault-de-Saint-Jean-d'Augely, Garat, Cambacerès, Talleyrand-Périgord, Volney). Ce plan demandait un examen calme, libre, exempt de toute influence et de toute crainte. En conséquence, le conseil des anciens a résolu la translation du corps législatif à Saint-Cloud. Il m'a chargé de la disposition de la force armée nécessaire à son indépendance. J'ai cru devoir à mes concitoyens, aux soldats périssant dans nos

armées, à la gloire nationale, d'accepter le commandement.

Les conseils se rassemblent à Saint-Cloud. Les troupes républicaines garantissent la sûreté au-dehors; mais des assassins établissent la terreur au-dedans. Plusieurs députés du conseil des cinq-cents, armés de stilets et d'armes à feu, font circuler autour d'eux des menaces de mort. Je me présente dans la salle, seul, sans armes, la tête découverte; aussitôt vingt assassins se précipitent sur moi et cherchent ma poitrine. Les grenadiers accourent et m'enlèvent; les factieux intimidés se dispersent...... Et la patrie est sauvée!.....

Signé BUONAPARTE.

N°. VIII.

Récompense accordée au citoyen Thomas Thomé.

CITOYENS REPRÉSENTANTS,

Le corps législatif a déclaré, par la loi du 19 brumaire, que les grenadiers qui ont couvert le général Buonaparte, de leurs corps et de leurs armes, avaient bien mérité de la patrie.

Les consuls de la république ont pensé que ce témoignage honorable, qui suffirait seul au désintéressement de ces braves militaires, devrait cependant être accompagné d'un acte de la générosité nationale.

En conséquence, citoyens représentants, les consuls de la république vous font la proposition nécessaire et

formelle, d'accorder au citoyen Thomas-Thomé une pension de 600 francs.

Signé, Syeyes, Bonaparte, Roger-Ducos.

(*Message des consuls à la commission législative, du conseil des cinq-cents, du 3 nivose an 8.*)

N°. IX.

Liste officielle des personnages qui furent nommés sénateurs à cette première époque.

MM. Syeyes, Roger-Ducos, Beaupuy, Bertholet, Creuzé-la-Touche, Cabanis, Cousin, Cornet, Dailly, Dubois-Dubay, Ducis, (Ducis refusa cet honneur), Fargues, Garat, Hatry, Kellermann, Lambrechts, Laplace, Lecoulteux, Lemercier, Lenoir-Laroche, Lacépède, Lespinasse, Monge, Pleville-Peley, Porcher, Rousseau, Besnier, Tracy, Vimar, Volney, Herwin, Cornudet, Chasset, Levavasseur, Journu-Aubert, Drouin, Caza-Bianca, Lagrange, Perée, Laville-Leroux, Clément-de Ris, Vien, Depeyre, Abrial, Regnier, Cretet, Davoust, Cholet, Perregaux, Praslin, Darcet, François de Neufchâteau, Villetard, Garan-Coulon, Vernier, Rœderer, Direz, Sers, Lazare-Lejean, Daubenton.

(*Moniteur du 4 nivose an 8.*)

N°. X.

Liste officielle des membres du Conseil d'etat, nommés à la même époque.

Section de la guerre. — Brune, *président*, Dejean, Lacuée, Marmont, Petiet.

Marine. — Gantheaume, *président*, Champagny, Dufalga, Fleurieu, Lescalier, Rédon.

Finances. — Defermont, *président*, Duchâtel, Devaines, Dufresne, Dubois, Jolivet, Regnier.

Justice. — Boulay, *président*, Berlier, Moreau de Saint-Méry, Emmery, Réal.

Intérieur. — Rœderer, *président*, Benezech, Cretet, Chaptal, Regnauld de Saint-Jean-d'Angely, Fourcroy.

N°. XI.

Récompense accordée au citoyen Syeyes.

Citoyens Représentants,

Les consuls s'unissent au vœu unanimement manifesté par les deux commissions législatives, en vous proposant de décerner au citoyen Syeyes un témoignage éclatant de la reconnaissance nationale.

Le citoyen qui, après avoir éclairé les peuples par ses écrits, et *honoré la révolution par ses vertus désintéressées*, refusa d'abord la première magistrature, et ne l'accepta que par le sentiment des dangers dont elle était entourée, est assurément digne de la distinction que vous lui destinez, et sur laquelle un refus ne lui sera pas permis, lorsque les organes de la loi auront parlé.

Les consuls de la république, afin d'adhérer à votre désir, vous font la proposition nécessaire et formelle de décerner au citoyen Syeyes, à titre de récompense

nationale, la propriété de l'un des domaines qui sont à la disposition de l'Etat.

Signé, ROGER-DUCOS, BONAPARTE,

Signé, HUGUES-BERNARD MARET, *secrétaire-général.*

(*Extrait du message des consuls à la commission du conseil des cinq-cents, 29 frimaire an* 8.)

On ne conçoit pas comment le citoyen Syeyes, auquel personne ne refuse de l'esprit, fut le seul homme dans Paris, qui n'eut pas celui de voir que ce message était une mystification d'un bout à l'autre.

N°. XII.

Extrait de la séance du Corps législatif, du 5 *nivose an* 8.

Le citoyen Syeyes écrit la lettre suivante.

Paris, 4 nivose.

CITOYENS REPRÉSENTANTS,

Le ministre de la justice vient de m'adresser une expédition de la loi du premier de ce mois, qui me décerne une récompense nationale.

Permettez que je me présente à vous, pénétré de sensibilité et de reconnaissance pour une marque aussi honorable de votre estime.

Salut et respect.

Signé SYEYES.

N°. XIII.

Adresse du Premier Consul aux Français.

4 nivose an 8.

« Rendre la républiqne chère aux citoyens, respectable aux étrangers, formidable aux ennemis, telles sont les obligations que nous avons contractées en acceptant la suprême magistrature.

» Elle sera chère aux citoyens, si les lois et si les actes d'autorité sont toujours empreints de l'esprit d'ordre, de justice et de modération.

» Elle sera imposante aux étrangers, si elle sait respecter dans leur indépendance le titre de la sienne; si ses engagements, préparés par la sagesse, formés par la franchise, sont gardés par la fidélité.

» Elle sera formidable aux ennemis, si ses armées sont fortement constituées; si chacun de ses défenseurs trouve une famille dans le corps auquel il appartient; si l'officier obtient, par un avancement régulier, la récompense due à ses talents et à ses travaux. »

(Rien n'était assurément plus séduisant, mais en même temps rien n'était plus trompeur que l'avenir que cette adresse nous promettait.)

Nº. XIV.

Lettre du premier consul Buonaparte, au roi d'Angleterre.

République française. *Souveraineté du peuple.*

LIBERTÉ. ÉGALITÉ.

Bonaparte, premier consul de la république, à S. M. le roi de la Grande-Bretagne et d'Irlande.

Paris, 5 nivose an 8.

Appelé par les vœux de la nation française, à occuper la première magistrature de la république, je juge convenable, en entrant en fonctions d'en donner une communication directe à Votre Majesté.

La guerre, qui, depuis huit années, a ravagé les quatre parties du monde, doit-elle être éternelle? N'y a-t-il point de moyens de parvenir à s'entendre?

Comment les deux nations les plus éclairées de l'Europe, dont la puissance et la force sont plus grandes que ne l'exigent leur sûreté et leur indépendance, peuvent-elles sacrifier à l'idée d'une vaine grandeur les bienfaits du commerce, de la prospérité intérieure et du bonheur des familles? Comment ne sentent-elles pas que la paix est aussi glorieuse que nécessaire.

Ces sentiments ne peuvent être étrangers au cœur de V. M., qui règne sur une nation libre et dans la seule vue de la rendre heureuse.

V. M. ne verra dans cette ouverture que mon sincère désir de contribuer efficacement à une pacification générale, par une démarche prompte, franche et débarassée de ces formes qui, nécessaires peut-être pour déguiser la dépendance des états faibles, ne prouvent dans ceux qui sont forts que le désir mutuel de se tromper.

La France et l'Angleterre, par l'abus de leur force peuvent long-temps encore, pour le malheur de toutes les nations, retarder le moment de leur épuisement absolu; mais j'oserai le dire, le sort de toutes les nations civilisées est attaché à la fin d'une guerre qui enveloppe le monde entier.

Signé BUONAPARTE.

Lettre de lord Grenville au ministre des affaires étrangères à Paris.

Doworing-Street, 5 janvier 1800.

Messieurs, j'ai reçu et mis sous les yeux de S. M. les lettres que vous m'avez transmises, et S. M. ne voyant pas de raison de se départir des formes établies depuis long-temps en Europe, pour traiter avec les états étrangers, m'a ordonné de vous transmettre, en son nom, la réponse officielle que je vous envoye ci-incluse.

J'ai l'honneur d'être avec une haute considération, etc.

Signé GRENVILLE.

NOTE.

Le roi a donné des preuves fréquentes de son désir

sincère pour le rétablissement de la paix en Europe. Un vain désir de gloire ne l'a jamais entraîné dans aucune guerre; il n'a en vue que de maintenir, contre toute aggression, les droits de ses sujets.

C'est pour le maintien de ces droits qu'il a repoussé une attaque qu'il n'a pas provoquée, et c'est pour les mêmes motifs qu'il est encore obligé de combattre.

La France a, depuis long-temps, porté le trouble et la désolation chez tous ses voisins. C'est à cet esprit aveugle de destruction que les Pays-Bas, la Hollande, la Suisse, l'Allemagne et l'Italie ont été successivement sacrifiées.

Tant qu'un pareil système continuera à prévaloir, tant que le sang et les trésors d'une nation nombreuse et puissante seront prodigués pour l'appuyer, l'expérience a démontré que la seule défense possible était celle des hostilités ouvertes. Les traités les plus solemnels n'ont fait que préparer les voies à de nouvelles aggressions.

C'est uniquement à une résistance vigoureuse qu'est dû ce qui reste aujourd'hui en Europe de stabilité dans les propriétés, de liberté personnelle, d'ordre social, et de libre exercice de la religion.

Pour la sûreté de ces objets essentiels, S. M. ne peut donc point placer sa confiance dans une nouvelle assurance, ni dans une profession vague de dispositions pacifiques.

S. M. sera au comble de la joie quand elle verra que le danger auquel ses états, et ceux de ses alliés, ont été si long-temps exposés, a réellement cessé.

Mais le gage assuré, et le plus naturel de la réalité d'un tel changement, serait dans le rétablissement de cette dynastie qui, depuis tant de siècles, maintenait le bonheur intérieur de la France et la faisait respecter au-dehors. Un pareil événement éloignerait à l'instant, et dans tous les temps éloignera les obstacles aux négociations et à la paix ; il assurerait à la France la jouissance incontestée de son ancien territoire, et donnerait à toutes les autres nations de l'Europe, pour leur tranquillité, cette sécurité qu'elles sont maintenant forcées de chercher par d'autres moyens.

Quelque désirable cependant qu'un pareil événement puisse être pour la France et pour le monde entier, S. M. n'y attache pas exclusivement la possibilité d'une pacification solide et durable ; S. M. ne prétend pas prescrire à la France la forme de son gouvernement; elle ne demande que la garantie de ses états et celle de ses alliés. Dès qu'elle l'aura obtenue, n'importe par quelle voie, S. M. embrassera avec ardeur l'occasion de se concerter pour une pacification générale.

Malheureusement elle n'en voit pas aujourd'hui la possibilité ; nulle garantie des principes qui dirigeront le nouveau gouvernement ; nul motif raisonable pour juger de sa stabilité. Dans cette situation, il ne reste pour le présent à S. M., qu'à poursuivre une guerre juste et défensive, que son zèle pour le bonheur de ses sujets ne lui permettra jamais de poursuivre au delà de la nécessité à laquelle elle doit son origine.

Signé, GRENVILLE.

N°. XV.

Buonaparte n'alla pourtant pas s'installer aux Tuileries sans s'y faire autoriser par un acte du corps législatif ainsi conçu.

Bérenger fait un rapport à la suite duquel la commission prend la résolution suivante :

Art. VII. Les édifices nationaux ci-après désignés sont affectés aux diverses autorités constituées.

1°. Le Luxembourg, au Sénat-Conservateur ;

2°. Les Tuileries, aux Consuls ;

3°. Le palais des Cinq-Cents, au Corps Législatif ;

4°. Le Palais-Egalité, au Tribunat.

Séance du 3 nivose an 8.

N°. XVI.

Général Moreau.

« On me proposa, et c'est un fait connu, de me mettre à la tête d'une journée à peu près semblable à celle du 18 *Brumaire*. Mon ambition, si j'en avais eu beaucoup, pouvait facilement ou se couvrir de toutes les apparences, ou s'honorer même de tous les sentiments de l'amour de la patrie.

» La proposition m'était faite par des hommes célèbres dans la révolution par leur patriotisme, et dans nos assemblées nationales par leurs talents : je la refusai, je me

croyais fait pour commander aux armées, et ne voulais point commander à la république. C'était assez prouver, ce me semble, que si j'avais une ambition, ce n'était pas celle de l'autorité, ni de la puissance. »

(*Extrait du discours prononcé par le général Moreau devant la Cour de Justice criminelle et spéciale de Paris, neuvième séance, 16 prairial an XII.*)

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

DE LA PREMIÈRE PARTIE.



FIN DE LA TABLE.

